



agence nationale
de la cohésion
des territoires



VILLE DE
**Sainte-Marie
aux-Mines**



CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

Annexe 3 : Fiches-actions

pour la
**Communauté de Communes du Val d'Argent
et les communes de
Sainte-Marie-Aux-Mines
et Sainte-Croix-Aux-Mines**

Table des matières

A. PRIORITÉS 1 : actions prévues avant 2024	4
Orientation 1. Redynamiser les centres-villes	4
A-1-1. Etude de redynamisation : Habitat, Commerce et Artisanat	5
A-1-2. Etude de redynamisation : Plan guide du Val d'Argent	10
A-1-3. Travaux : reconversion de la friche textile NORMALU et création d'un atelier de soufflage de verre	15
A-1-4. Travaux Bâtiments publics : Rénovation de l'école Aalberg à Sainte-Marie-Aux-Mines	17
A-1-5. Travaux bâtiments publics de la CCVA : Création d'une Maison du Val d'Argent, une maison des liens communs (avec intégration du CIAP)	19
A-1-6. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : Mise en accessibilité des bâtiments	21
A-1-7. Etude de programmation pour la création d'un pôle "santé et social"	22
A-1-8. Etude et réalisation pour actualiser la signalétique commerciale et touristique	24
A-1-9. Etude de faisabilité pour l'aménagement de la friche Baumgartner	25
Orientation 2. S'engager pour la transition écologique	27
A-2-1. Etude préliminaire des aménagements cyclables	28
A-2-2. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : Rénovation des crèches et périscolaires	33
A-2-3. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : pavillon Osmont et Val Expo	35
Orientation 3. Valoriser le territoire	36
A-3-1. Programme : Révéler l'inédit et l'insolite du Val d'Argent	37
A-3-2. Rédiger la nouvelle Charte de territoire " Val d'Argent 2035"	41
A-3-3. Programme : Réactiver le textile et l'inscrire dans les tendances du jour	43
A-3-4. Etude : Transformer la station des Bagenelles pour s'adapter au changement climatique et aux nouvelles pratiques touristiques	45
A-3-5. Etude : Organiser la promotion du Val d'Argent	47
A-3-6. Travaux bâtiments publics de la CCVA : Création d'un point d'accueil vélo devant l'office de tourisme	48
Orientation 4. Préserver l'environnement et le cadre de vie	49
A-4-1. Programme : les nouveaux usages et services de la forêt comme bien commun	50
B. PRIORITÉS 2 : actions prévues avant 2026	52
Orientation 1. Redynamiser les centres-villes	53
B-1-1. Travaux : Passage du réseau actuel de fibre HFC en réseau FTTH	54
B-1-2. Travaux : Création d'un pôle « santé et social »	56

Orientation 2. S'engager pour la transition écologique.	57
B-2-1. Travaux : Aménagements cyclables dans les communes	58
B-2-2. Etude et travaux : Créer une production solaire photovoltaïque en autoconsommation groupée et en mobilisant l'épargne citoyenne	59
B-2-3. Etude et travaux : Développer les réseaux de chaleur à Sainte-Marie-Aux-Mines, Sainte-Croix-Aux-Mines et Lièpvre	61
B-2-4. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : rénovation des équipements sportifs de la cité scolaire	66
B-2-5. Rénovation Bâtiments publics de la CCVA : Villa Burrus, médiathèque et tissuthèque	68
B-2-6. Travaux bâtiments publics : Rénovation des écoles de Lièpvre et Sainte-Croix-Aux-Mines	70
B-2-7. Travaux bâtiments publics : rénovation globale de la salle des fêtes de Sainte-Croix-Aux-Mines.....	72
B-2-8. Travaux Bâtiments publics : rénovation de la mairie et de l'éclairage public de Sainte-Marie-Aux-Mines.....	73
B-2-9. Travaux Bâtiments publics : Rénovation de la piscine à Sainte-Marie-Aux-Mines.	75
Orientation 3. Valoriser le territoire.	76
B-3-1. Travaux : transformer la station des Bagenelles	77
Orientation 4. Préserver l'environnement et le cadre de vie.	79
B-4-1. Etude et travaux : Aménager le parc de la villa BURRUS.....	80

Localisation des projets : voir l'atlas cartographique.

Abréviations :

CCVA : Communauté de communes du Val d'Argent

CeA : Collectivité européenne d'Alsace

MGE : Manufacture Grand Est

PNR BV : Parc naturel régional des ballons des Vosges

RGE : Région Grand Est

RLF : Rombach-Le-Franc

SMAM : Sainte-Marie-Aux-Mines

SCAM : Sainte-Croix-Aux-Mines

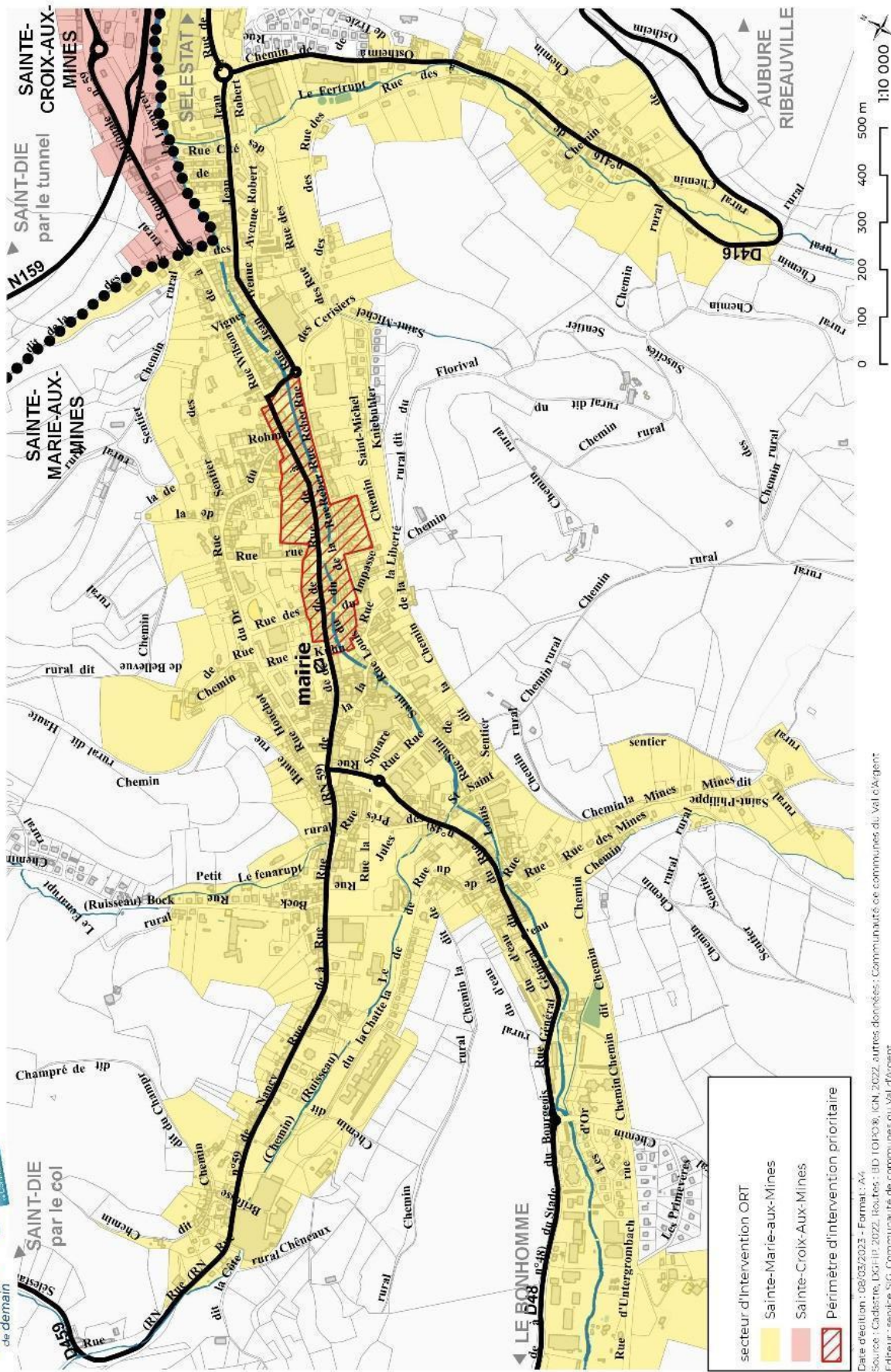
A. PRIORITÉS 1 : actions prévues avant 2024

Orientation 1. Redynamiser les centres-villes.

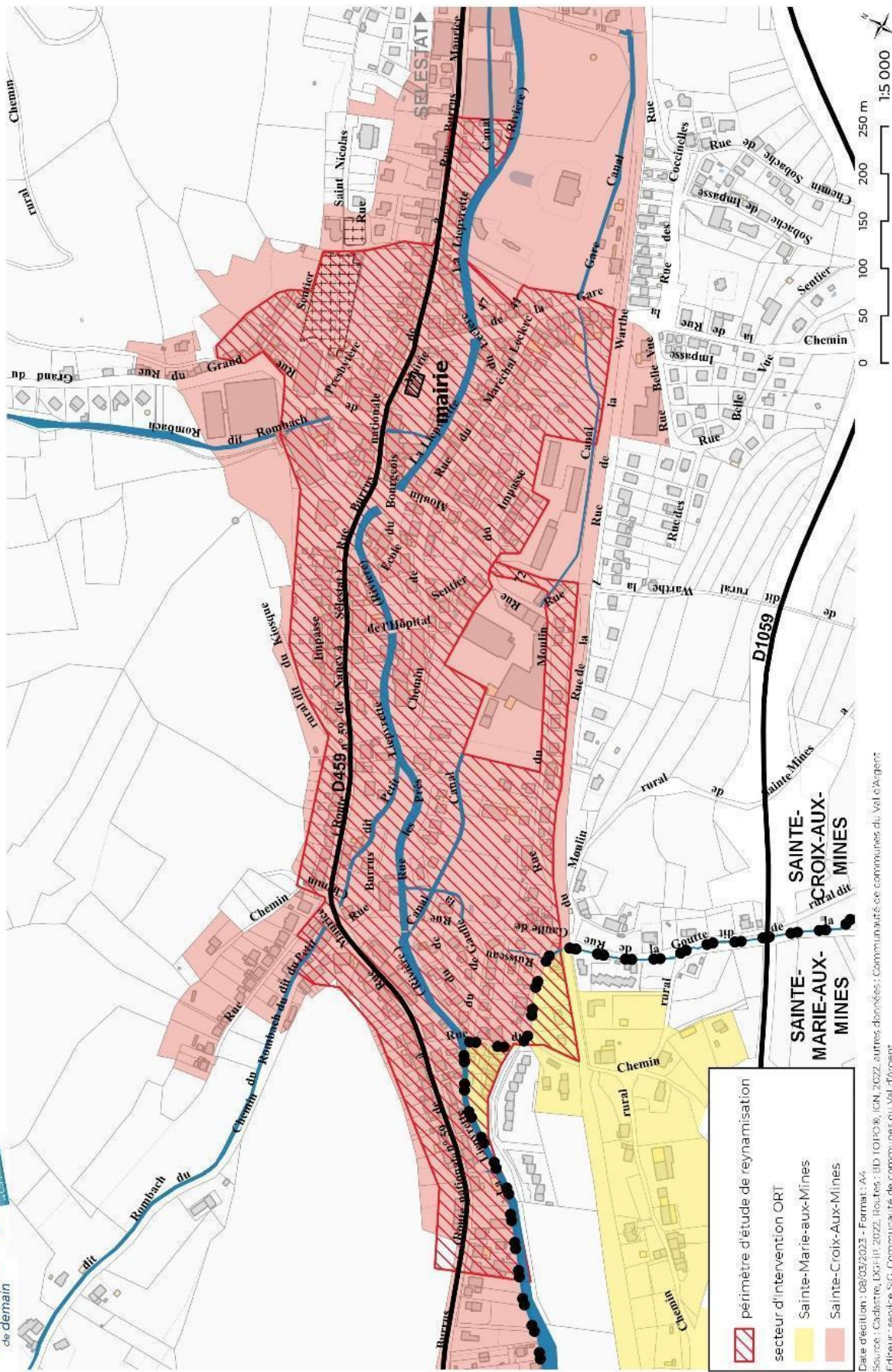
A-1-1. Etude de redynamisation : Habitat, Commerce et Artisanat	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>L'étude porte sur un secteur de revitalisation pré-identifié à Sainte-Marie-Aux-Mines et Sainte-Croix-Aux-Mines, qui correspond aux périmètres sur lesquels diverses opérations de repérages ont été menées durant ces dernières années autour des situations de mal logement, de bâti ancien dégradé et de vacance des locaux à usage d'habitation ou de commerce, où les enjeux de revitalisation sont particulièrement prégnants. Ces espaces sont au sein des secteurs ORT de la convention Petite Ville de Demain du Val d'Argent.</p> <p>L'étude vise à apprécier, à la suite d'un diagnostic synthétisant tous les documents existants, l'opportunité de mettre en œuvre une OPAH ou ORI ou tout autre dispositif d'accompagnement et/ou d'animation, visant à améliorer la qualité des logements et commerces du centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines et Sainte-Croix-Aux-Mines et à donner au maître d'ouvrage les éléments nécessaires pour déterminer tant ses objectifs quantitatifs et qualitatifs que les périmètres qui pourraient constituer les engagements contractuels entre la Communauté de Communes, l'État, l'ANAH, voire d'autres partenaires (Conseils départemental et régional, UDAP, Fondation du Patrimoine, etc.).</p> <p>L'étude pré-opérationnelle doit répondre aux exigences fixées d'une part dans l'article L 303-2 du code de la construction et de l'habitation relative aux Opérations de Revitalisation de Territoire, et dans la circulaire du 8 novembre 2002 relative aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.</p> <p>Un îlot démonstrateur au centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines. Ce projet est issu des réflexions de la Manufacture Grand Est et s'inscrit dans l'axe 2 du programme "Inédit et insolite". L'étude vise à réaliser rapidement les préconisations de l'étude pré-opérationnelle dans un îlot démonstrateur en agissant à l'échelle des bâtiments. Il sera situé dans le centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines et a pour but d'expérimenter des phases opérationnelles permettant de stopper la dégradation du centre-ville et de redynamiser celui-ci. L'îlot démonstrateur doit permettre de mobiliser de nouveaux acteurs et de nouveaux outils et financements afin de donner à voir rapidement et concrètement ce que pourrait être un centre-ville redynamisé et réaffirmant ses fonctions de centralité au bénéfice de la vallée. L'îlot démonstrateur doit illustrer un projet d'urbanisme durable et résilient et correspondre à ce titre aux critères de l'appel à projet Urbanisme Durable de la Région Grand Est. Il pourrait permettre à terme d'inscrire le projet de redynamisation du centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines dans une démarche de labellisation de type Éco-Quartier.</p>
Partenaires	<p>Prestataires : Urbanis et Lestoux & Associés L'étude prévoit d'associer les acteurs socio-économiques lors des enquêtes et réunions publiques. Des groupes de travail thématiques seront mis en place pour bénéficier de l'expertise des agences départementales et des acteurs locaux.</p> <p>PNR BV: Ingénierie : partition aux COPIL / COTECH, Conseils techniques, actions de sensibilisation (animation, visites de site, réunions d'information), Financement possible à étudier au cas par cas sur l'îlot démonstrateur sur des volets expérimentaux.</p>

Dépenses prévisionnelles (€ HT)	89 900 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● ANAH ● Banque des Territoires ● Région Grand Est : Crédits délégués de la Banque des Territoires au titre de PVD (hors OPAH) ● Collectivité européenne d'Alsace ● Autofinancement : 20% <p>Demande de subventions en cours.</p>
Calendrier	<p>2023 : démarrage de l'étude Printemps 2023, Phase 1 : diagnostic Été-automne 2023, Phase 2 : préparation stratégie opérationnelle Hiver 2023-2024, Phase 3 : îlot démonstrateur Printemps 2024, Quiet et fin de la phase 2 : finalisation de la stratégie opérationnelle 2024 : Avenant à la convention ORT</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Liens avec programme Urbanisme Durable de la Région Grand Est et le Programme d'Intérêt Général du Haut-Rhin Liens avec la Manufacture Grand Est</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Listes des partenaires associés à l'étude Définition d'une stratégie opérationnelle pour la redynamisation de l'habitat et du commerce Listes des fiches-pratiques opérationnelles Définition d'un îlot démonstrateur</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>L'étude de redynamisation a pour objectif de fournir des outils opérationnels pour redynamiser l'habitat et le commerce dans les centres-villes de Sainte-Croix-Aux-Mines et Sainte-Marie-Aux-Mines et de définir en particulier un îlot démonstrateur au centre de Sainte-Marie-Aux-Mines afin de concentrer les moyens et les partenariats pour donner à voir un exemple de redynamisation. Des fiches actions seront proposées à l'issue de l'étude qui pourront être intégrées par avenant à la convention ORT. Les périmètres d'études sont inclus dans les secteurs ORT.</p>
Annexes	Carte des périmètres de l'étude

Périmètre d'intervention prioritaire - Sainte-Marie-aux-Mines



Périmètre d'étude de redynamisation - Sainte-Croix-aux-Mines



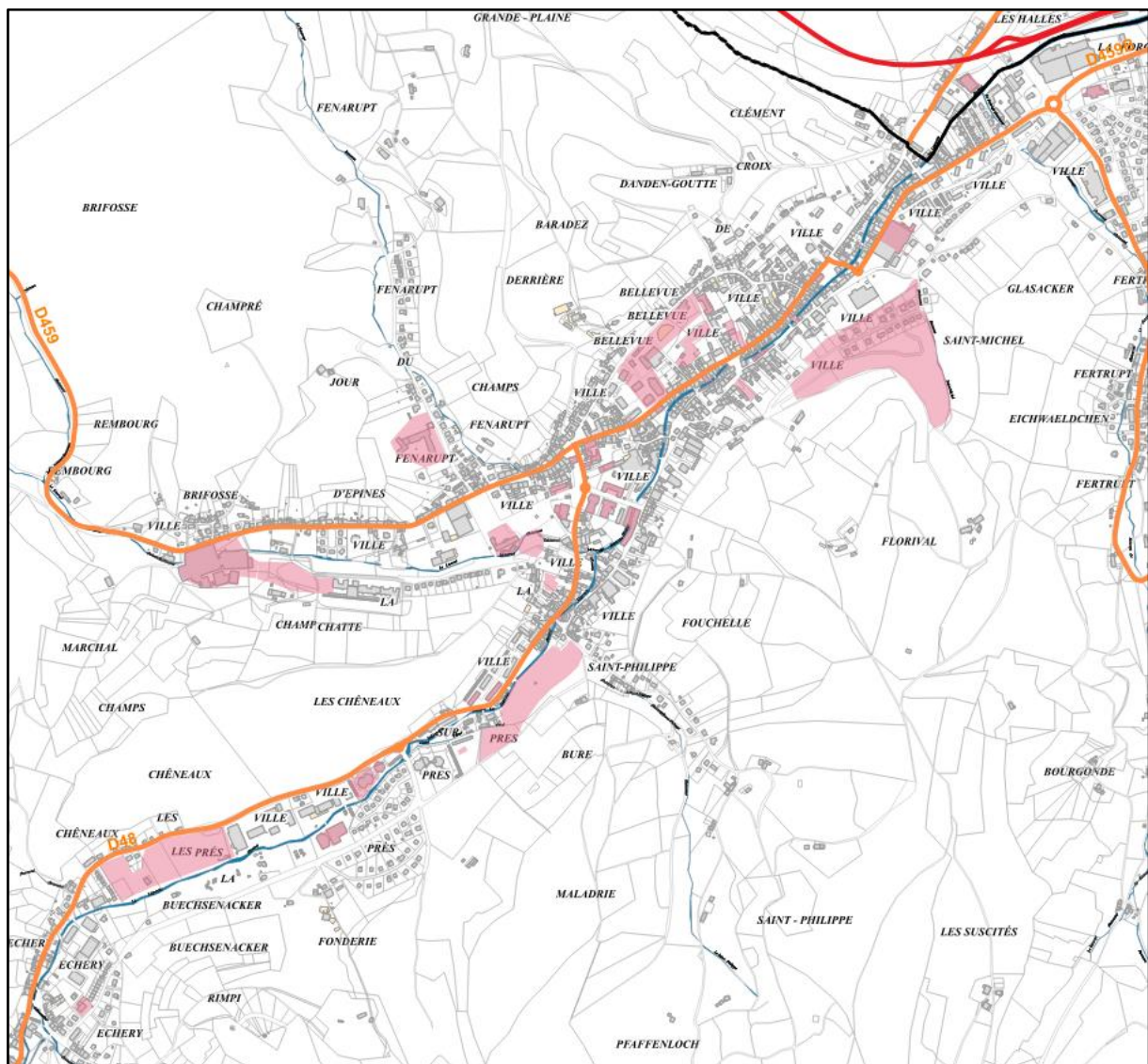
	périmètre d'étude de redynamisation
	secteur d'intervention ORT
	Sainte-Marie-aux-Mines
	Sainte-Croix-Aux-Mines

Date d'édition : 08/03/2023 - Format : A4
Source : Cadastre, DGI (11/2022), Brest - IBD 101038, IGN, 2022, autres données ; Communauté de communes du Val d'Argent
Éditeur : Service S.G. Communauté de communes du Val d'Argent

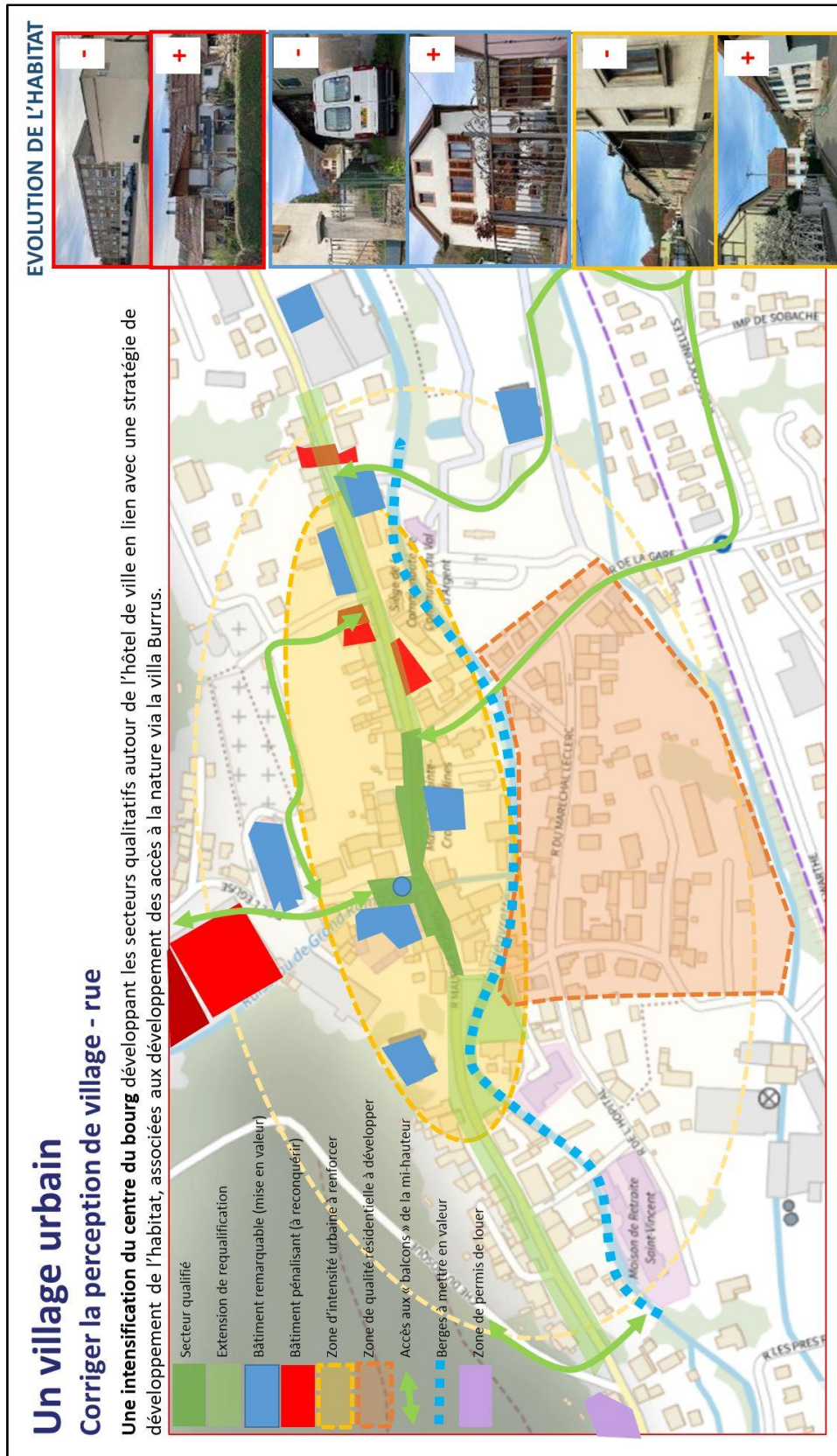
A-1-2. Etude de redynamisation : Plan guide du Val d'Argent	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>La démarche de plan guide vise à définir toutes les orientations pour un développement harmonieux du Val d'Argent pour répondre aux enjeux spatiaux et socio-économiques qu'implique d'une part le déploiement du programme « insolite et inédit » issus de la manufacture Grand Est et d'autre part permettent de hiérarchiser et rendre opérationnel les projets d'aménagement en cours de réflexion dans le secteur d'intervention ORT à Sainte-Marie-Aux-Mines et Sainte-Croix-Aux-Mines.</p> <p>Objectif : caler la stratégie d'intervention et les méthodes de travail Ce plan guide doit permettre, sur les trois niveaux d'étagement définis et au sein des secteurs ORT, d'organiser la stratégie d'intervention. Son élaboration comporte les 3 volets suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approche spatiale : 3 niveaux (ligne de vie, terrasses, les hauts) et les balises ponctuelles 2. Méthodes de coopération : réflexion sur les modalités de mise en place des alliances socio-économiques 3. Volet organisation opérationnelle : choix des méthodes de gouvernance, coopération, financement, définition des opérations d'aménagement et suivi du planning <p>Traduction spatiale et opérationnelle Le plan-guide prendra la forme d'un dossier mettant en miroir les différentes strates du territoire avec des zooms sur les secteurs stratégiques d'interventions et les secteurs d'expérimentation, notamment les centres-villes de Sainte-Marie-Aux-Mines et Sainte-Croix-Aux-Mines. De même, les différentes échelles d'action seront représentées en parallèle pour apporter une vision globale d'évolution de la vallée mais également une approche pour traduire précisément les processus préconisés pour améliorer la cohérence urbaine, la redécouverte de paysage et l'évolution des usages spatiaux. Son élaboration s'appuiera sur la constitution de groupes d'acteurs intersectoriels amenés à travailler en mode coopératif. Il comportera un volet maîtrise d'œuvre urbaine mais également organisation, faisabilité opérationnelle, financière et temporelle. L'approche d'urbanisme opérationnel pour faciliter la reconquête du bâti dégradé et restructurer la ville sera étudiée puis définis de manière détaillée par projets, par îlots ou par bâtiments, en synergie avec l'étude de redynamisation sur l'habitat et le commerce en cours. L'étude de plan-guide établira une priorité dans les projets et définira pour chacun les partenariats et outils techniques, réglementaires et financiers à mobiliser.</p> <p>Ambiance urbaine à Sainte-Croix-Aux-Mines Dans le centre du bourg, des actions doivent corriger la perception routière au profit d'une rue avenante et d'un « village urbain » en développant et en mettant en scène des promenades qualitatives autour de l'hôtel de ville : ses espaces publics / rivière, ses accès à la nature, une valorisation de l'habitat... Il comprend la définition de deux périmètres d'ambiance urbaine (intensité et résidentielle) avec interventions parmi les suivantes : sols, mobiliers, façades, fresques, plantations, mises en couleur,</p>

Partenaires	<p>Partenaires techniques : les agences départementales d'urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Région Grand Est : Crédits délégués de la Banque des Territoires au titre de PVD (hors OPAH) ● Collectivité Européenne d'Alsace : Fonds d'innovation territorial, à préciser selon nature de l'étude et dimension stratégique. ● PNR BV : Ingénierie : > participation aux COPIL / COTECH, Conseils techniques, actions de sensibilisation (animation, visites de site, réunions d'information)
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude : 120 000 € HT
Plan de financement prévisionnel.	en cours de chiffrage
Calendrier	Semestre 2 - 2023 : lancement Semestre 1 - 2024 : groupes coopératifs pour l'élaboration Semestre 2 - 2024 : formalisation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Liens avec programme LEADER Issus de la Manufacture Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation d'un plan guide Réalisation de fiches pratiques par îlot ou par projet.
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>L'étude de redynamisation dédiée à l'urbanisme doit permettre d'organiser et de prioriser à moyen terme les projets d'aménagement urbains publics et privés des deux communes où sont situés les secteurs d'intervention ORT.</p> <p>La ligne de vie et la cohérence urbaine : Dans ce contexte, Sainte Marie et Sainte-Croix apparaissent très proches : 4 km de centre à centre mais moins de 500m entre urbanisation, des entrepôts occupant les espaces libres de la vallée. A l'ancien paysage des cohabitations de fonctions groupées et immergées dans la nature, de l'usage de la moindre parcelle dans un territoire des proximités, se superposent des interventions de grandes tailles, des délaissés et friches, des infrastructures lourdes, du désenclavement et le passage incessant des poids lourds... qui perturbent les échelles et altèrent la qualité du cadre de vie jusqu'au cœur des villes. La ligne de vie a perdu sa dimension vitrine des paysages et des activités. C'est donc à la fois une reconquête des bourgs et des espaces faisant lien entre les différentes fonctions qu'il s'agit d'engager, car cette toile de fond commune tend à s'effacer et à dissocier ce qui était intégré. Si l'histoire a besoin d'être convoquée c'est pour tirer les leçons de cette composition harmonieuse de l'ordinaire (que l'on appelle « cadre de vie ») et qui ici avait trouvé ici une forme particulièrement aboutie. Des enjeux de mise en valeur « pittoresque » : <ul style="list-style-type: none"> ● Enlever les grosses « verrues », supprimer les friches, en faire la cartographie et apporter du soin, qualifier, fleurir, verdir... ● Éclaircir le tissu urbain pour révéler des qualités, des points de vue, des placettes... Identifier certains bâtis dégradés et aérer l'espace <p>La mi-hauteur : Le Val d'Argent offre des lieux de vie qui concentrent les attentes actuelles indissociables et contradictoires caractérisant une part de la demande en matière d'habitat : être proche des aménités et des services contemporains tout en étant dans un cadre préservé où vivre dans et avec la nature. Juste au-dessus de la ville, où la lumière est plus abondante, où l'air est plus pur et la présence des poids lourds oubliée, des sites privilégiés bénéficiant de vues en balcon et d'un habitat harmonieusement disposé...</p> </p>

	<p>Leur développement ne doit pas détruire le potentiel paysager, et faire l'objet d'une stratégie d'étagement (« petits hameaux des mi-hauteur » ?), d'un plan guide de mise en valeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un enjeu particulier : les « maisons en bas des mi-hauteur », qui disposent également de potentiels si elles retrouvent des espaces extérieurs (« deux pour trois » ?). • Un autre enjeu : la cohabitation avec les fermes d'élevage et le développement d'une agriculture des circuits court
Annexes	<p>Cartographie des projets urbains de Sainte-Marie-Aux-Mines. Schéma de principe d'élaboration d'une ambiance urbaine à Sainte-Croix-Aux-Mines. Schéma de l'étagement</p>



Cartographies des espaces en projets à Sainte-Marie-Aux-Mines.



Proposition de création d'une ambiance urbaine à Sainte-Croix-Aux-Mines.
Source : Région Grand Est, atelier de design territorial Manufacture Grand Est.

3 COHÉRENCES, 3 TERRITOIRES D'ACTION



Les hauts

La mi-hauteur et les sous sols

définis par
l'isochrone
420m

La ligne de vie définie par les isochrones 250/300m



« chez les animaux »

- Les cols, les vues
- La mosaïque des milieux
- Les forêts
- Les forestiers

« chez les promeneurs, les éleveurs et les opérateurs touristiques »

- Les écarts
- Les promenades
- Le patrimoine sous forêt
- Les fermes et élevages
- L'ancienne aire des activités

« chez les hommes »

- Un linéaire routier
- Une rivière pour partie « cachée »
- L'habitat, les services et les commerces
- L'industrie
- Les îlots urbains dégradés
- Les activités industrielles

Source : RGE Mission de Design Territoriale

Illustration : schéma d'étagement

Source : Région Grand Est, atelier de design territorial Manufacture Grand Est.

A-1-3. Travaux : reconversion de la friche textile NORMALU et création d'un atelier de soufflage de verre	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	JMW Studio, SAS au capital de 11.996€, RCS Paris 538644592
Description de l'action	<p>Le projet consiste à réhabiliter une friche industrielle située en centre-ville et appartenant actuellement à la commune, afin d'y créer un atelier de souffleur de verre. Témoin du riche passé textile de Sainte-Marie, l'usine Normalu a cessé son exploitation dans les années 70. Sur les 3 bâtiments qui constituent la friche, l'un d'entre eux a été réhabilité en 2017 par la ville. Le présent projet porte sur les 2 bâtiments restants, représentant une emprise au sol d'environ 800 m² pour une surface de plancher d'environ 1800 m² et 645 m² de sous-sol.</p> <p>Jeremy Maxwell Wintrebert, maître verrier, fondateur et président de JMW Studio, souhaite acquérir ces 2 bâtiments et les rénover pour y créer un atelier de soufflage de verre, un atelier de métallerie, un espace de stockage et un lieu de création. L'activité créée permettra de créer 8 à 12 emplois.</p> <p>Le projet s'inscrit dans une démarche de recherche d'économie et de recyclage foncier, de dynamisation de centre ville, par la création d'un espace de travail visible depuis l'extérieur au delà de la création d'emplois, d'efficacité énergétique, notamment en équipant la toiture de panneaux photovoltaïques alimentant des fours électriques de fusion du verre, représentant une technologie innovante, et de développement d'un savoir-faire local, historiquement présent dans le massif vosgien.</p> <p>Jeremy Maxwell Wintrebert s'est installé à Paris en 2016 et occupe actuellement trois voûtes du Viaduc des Arts dans le 12^{ème} arrondissement. Depuis la création, la production des ateliers n'a cessé de croître, à l'instar de la notoriété de l'artiste, qui dirige désormais une équipe de 15 personnes et a réalisé en 2022 un CA de près de 2,5 M€, en forte progression.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Jeremy Maxwell Wintrebert : acquiert les bâtiments via une SCI ● JMW Studio : devient locataire de la SCI via un bail commercial, maître d'ouvrage des travaux de réhabilitation, puis exploitant ● Climaxion / Ademe: soutien dans le cadre de l'investissement dans le solaire photovoltaïque et de la récupération de la chaleur fatale ● Fonds Massif, Fonds vert (dont Fonds Friche Etat) : soutient dans le cadre du recyclage foncier notamment en territoire rural et de montagne, et de la transition écologique dans les territoires. ● Région : Climaxion, AMI Artisanat de demain et FEDER ● Alsabail : crédit-bail immobilier ● Les études de programmation sont en cours avec les architectes et les bureaux d'études de structure. Ces dernières sont attendues pour finaliser l'enveloppe globale financière et le plan de financement qui en découle. Les soutiens que peuvent apporter les partenaires (taux/ montants) sont les bienvenus pour finaliser le montage du projet.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Acquisition du bâtiment : 120 k€ Travaux de rénovation : premier estimatif à 5 000 k€ Equipements ateliers, fours et outillage : 540 k€
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage

Calendrier	Acquisition du bâtiment / études préliminaires : 1 ^{er} semestre 2023 Instruction du permis de construire et appels d'offres : 2 ^{ème} semestre 2023 Début des travaux : janvier 2024 Achèvement des travaux et début d'exploitation : 2 ^{ème} semestre 2024 - étant précisé que ce projet est attendu par l'entreprise pour assurer le carnet de commande en cours.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETER Sélestat Alsace Centrale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	vide
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> ● situation stratégique, au coeur du périmètre ORT et du centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines ● réhabilitation d'une friche / recyclage foncier ● création d'emplois ● aménagement de la friche incluant des vitrines pour un atelier visible depuis l'espace public, et la mise en valeur de la Liepvrette ● accueil d'une équipe d'artistes et d'artisans de renommée mondiale
Annexes	Présentation du projet.

A-1-4. Travaux Bâtiments publics : Rénovation de l'école Aalberg à Sainte-Marie-Aux-Mines	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	<p>Le bâtiment ne répond logiquement plus aux normes actuelles, tant en termes d'accessibilité, de sécurité des personnes, de stabilité des structures, de bilan énergétique que de confort (hygrothermique, qualité d'air intérieur, isolement et correction acoustique, réglage de l'éclairage naturel).</p> <p>Il souffre d'un avis négatif des commissions de sécurité et d'accessibilité et mérite de fait une rénovation qui est qualifiée de « globale et performante ».</p> <p>Les charges d'exploitation sont très élevées aujourd'hui et ce point est notamment rendu sensible par les modestes capacités financières de la commune. Aussi, la démarche de réduction des consommations et d'amélioration du confort des utilisateurs est devenue une priorité pour elle.</p> <p>Élément central d'une école, la cour située en contrebas de la rue d'accès, souffre aujourd'hui d'un traitement de faible qualité et est en mauvais état : un simple enrobé fissuré. Elle doit aussi permettre l'accès aux services de sécurité via une rampe, à un logement locatif ainsi qu'à un petit jardin privatif.</p> <p>Le projet propose de considérer l'ensemble de ses fonctions en gérant une meilleure ambiance et cohérence générale, des petits espaces d'activités riches, un rapport et un accès plus actif aux espaces verts et une désartificialisation de la cour.</p>
Partenaires	<p>Maîtrise d'Œuvre : PANOPTIQUE - NAET - RB ECONOMIE - FLUID IT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectivité européenne d'Alsace : intervention sur la partie réseau de chaleur. • PNR BV : Appel à initiatives "La renaturation comme solution" en 2023 si encore temps. Étude pré-opérationnelle et préconisations pour la désimpermeabilisations de la cour faite en interne par le PnrBV. Pas de financement direct sur les travaux mais des aides à la mise en place de la gestion différenciée auprès de collectivités (matériel, formations...). Valorisation CEE possible.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	<p>Etudes : 223 763.09 €</p> <p>Déplacement école pendant travaux : 195 000 €</p> <p>Travaux : 3 200 060 €</p>
Plan de financement prévisionnel en €	<p>DÉPENSES</p> <p>Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission de maîtrise d'œuvre : 198 594 • Missions diverses : • SPS : 3 745 • CT : 4 200 • DIAG amiante : 3 590 • Etude de sol : 3 870 • Etude de sol complémentaire : 8 250 • Topo : 760 • Test étanchéité : 753 • Déplacement école pdt travaux : 195 000 <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lots techniques : 3 024 330 • Dépollution des sols : 142 800 • 1% artistique : 17 330 • Nettoyage base vie covid-19 : 15 600

	<p>TOTAL DEPENSE : 3 618 823 €</p> <p>RECETTES</p> <p>Aides publiques : environ 65%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat, DETR 2023, DSIL 2021 • Région • Agence de l'Eau Rhin-Meuse (désimperméabilisations) <p>Autofinancement : environ 35 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécénat et Dons via la Fondation du Patrimoine • Emprunts
Calendrier	<p>ECOLE _ mai 2023 à livraison fin janvier 2025 = durée 19 mois + 1 mois de réception</p> <p>Chantier intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mai 2023 à juillet 2023 : démolitions et désamiantage • Septembre à novembre 2023 : réalisation des cages béton • Novembre/décembre 2023 : première couche enduit aux murs • Décembre 2023 à juin 2024 : partitionnement et distribution fluides • De juin 2023 à décembre 2024 : finitions et réception <p>Chantier Extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mai 2023 à septembre 2023 : Traitement des façades en démarrant par la façade cour d'école et aile sud. • Septembre 2023 à décembre 2023 : cage d'ascenseur et préau • Travaux extérieurs, cour d'école : Automne 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>A inscrire au PTRTE du PETER Sélestat Alsace Centrale</p> <p>Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Réalisation des travaux.</p> <p>Performance énergétique après travaux.</p> <p>Surface imperméabilisée de la cour avant et après travaux.</p> <p>Nombre d'enfants inscrits.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>L'école Aalberg est la seule école primaire publique de Sainte-Marie-aux-Mines. Les travaux doivent permettre d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de diminuer la consommation d'énergie. Située en centre-ville, la rénovation de cet équipement public doit participer à la redynamisation du centre-ville et participer à l'attractivité de la ville pour de nouvelles familles. L'école est située en secteur ORT.</p>
Annexes	Vide

A-1-5. Travaux bâtiments publics de la CCVA : Création d'une Maison du Val d'Argent, une maison des liens communs (avec intégration du CIAP)	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>La maison du val d'argent a pour objectif la valorisation touristique et le développement de l'attractivité du territoire. Il s'agit de repenser la maison de pays qui héberge l'office de tourisme en terme de design de services pour en faire une maison du val d'argent à destinations à la fois des touristes et des habitants pour s'informer sur ce qui se passe ici : musées, visites, loisir, culture, sport, avec des solutions d'hébergement et de restauration, des souvenirs à emporter mais aussi pour consulter des offres immobilières, des offres d'emplois, des appels à projets, des reprises de commerce ou d'entreprises...</p> <p>Située à l'entrée du centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines, place Prensureau, la Maison de Pays est un bâtiment stratégique pour l'accueil des arrivants sur le territoire. Cette ancienne usine textile fût transformée en « Maison de Pays » pour accueillir un musée minéralogique, minier et textile. La Communauté de Communes a racheté le bâtiment pour y installer l'office du tourisme, en raison de la forte visibilité de ce bâtiment et de sa position centrale au cœur de la ville. Pour rendre ce bâtiment plus attractif, la Communauté de communes souhaite déménager l'exposition permanente du CIAP (Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine) au 1er étage et utiliser le 2ème étage comme salle pédagogique, salle de conférence et espace d'exposition temporaire.</p> <p>Des visites et animations particulières seront également mises en place, en partenariat avec l'office du tourisme pour animer le lieu.</p> <p>Véritable porte d'entrée et vitrine touristique du centre-ville, le bâtiment de la Maison de Pays offrira avec ce projet des activités complémentaires, tournées vers le développement touristique du territoire, en s'appuyant sur son riche passé industriel et notamment textile.</p> <p>Pour pouvoir exploiter de nouveau ce bâtiment, des travaux de mise aux normes et d'aménagement sont nécessaires () :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise aux normes de la sécurité incendie : flocage, cloisonnement, portes coupe-feu, création d'espaces d'attente sécurisés... ● Mise en place d'un ascenseur et mise aux normes des équipements existants : nez de marche, signalétique intérieure et extérieure depuis la place PMR jusqu'à l'entrée du bâtiment. ● Rénovation énergétique : isolation de murs, remplacement des fenêtres, renouvellement de la chaudière et des radiateurs vétustes, mise en place d'une VMC simple flux, rénovation des luminaires. ● Réaménagement du 1er et du 2ème étages avec réfection des sols et des peintures. ● - Création de sanitaires accessibles au public sur les deux étages, permettant ainsi une exploitation partielle des expositions si besoin. <p>Fiche en lien avec l'action A-3-6 : Création d'un point d'accueil vélo.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Banque des Territoires (Prêt Secteur Public Local) ● Europe : Sous réserve d'être éligible aux critères des OS projet de rénovation ou création (pas déménagement) ● Etat : Réalisation : DETR demandée, DRAC, Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

	<ul style="list-style-type: none"> ● Région Grand Est : Si respect critères AAP "Soutien à la valorisation et à la médiation du patrimoine culturel". Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif et rénovation dans la globalité du bâtiment ● Collectivité Européenne d'Alsace : Fonds d'Attractivité d'Alsace ou Tourisme, en commun avec la fiche A-3-6 : création d'un point d'accueil vélo. Accompagnement en ingénierie.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude : non chiffrée Travaux : 890 k€
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage
Calendrier	2023 : étude et autorisations d'urbanisme 2024-2025 : travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> ● Validé par la délibération du 8 décembre 2022, ce réaménagement a également été inscrit dans la politique culturelle du Val d'Argent II (2021 - 2024) ainsi que dans le PTRTE (en cours de finalisation à l'échelle du PETR Sélestat - Alsace centrale). Il fait partie des projets prioritaires de la Communauté de communes. ● Le CIAP est un équipement obligatoire pour les territoires bénéficiant du label national Villes et Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent, délivré par le Ministère de la Culture. ● A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale ● Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est. ● Liens avec la Manufacture Grand Est : Axe 3, Action 9.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Durée d'ouverture au public. Nombre de visiteurs annuels.
Conséquence sur la fonction de centralité	Le CIAP est actuellement situé au sein de Val Expo. Son déménagement au-dessus de l'Office de tourisme permet de renforcer l'activité et les flux autour de la place du Prensieux et à l'entrée de la rue Wilson. Le réaménagement de la Maison de Pays et la réflexion pour une nouvelle stratégie touristique de la Communauté de Communes permet d'envisager de développer une animation particulière pour le projet de redynamisation. La Maison de pays où sera déménagé le CIAP est située en secteur ORT.
Annexes	Vide

A-1-6. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : Mise en accessibilité des bâtiments																													
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes.																												
Statut	En projet / validée / engagée																												
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024																												
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent																												
Description de l'action	<p>La Communauté de communes du Val d'Argent possède une douzaine d'établissements recevant du public et plusieurs bâtiments accueillant les services de l'enfance. Ces bâtiments amènent des services essentiels à la population et ils doivent à présent être mis aux normes. Si leur entretien est suivi, et les réparations urgentes sont faites, les travaux de mise en accessibilité ont été mis en attente suite à des problèmes budgétaires, depuis la réalisation du document de l'ADAP voté en 2015 par la collectivité. Aujourd'hui, la volonté de la collectivité est de lancer les travaux d'accessibilité dans les meilleurs délais afin d'améliorer l'accès au public et de conforter la présence des services publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● A Sainte-Marie-Aux-Mines : Porte d'Alsace (commerces), Gendarmerie, Centre Socio-culturel, Gymnase et COSEC vers la cité scolaire, bâtiment du CIAP, Office du tourisme, Tellure. ● A Lièpvre : Crèche Les Lutins à Bois L'abbesse, périscolaire ● A Sainte-Croix-Aux-Mines : Médiathèque, bureaux de la Communauté de Communes. 																												
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Partenaires financiers : Etat ● Partenaires techniques : DRAC/UDAP 68 Architecte des Bâtiments de France ● Etat : DETR, dossier validé en 2021 ● BdT : Prêt Secteur Public Local 																												
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	En attente de chiffrage																												
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>DÉPENSES</th> <th>MONTANT (HT)</th> <th>RESSOURCES</th> <th>MONTANT (HT)</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td></td> <td>188 400 €</td> <td>Etat - DETR 2021</td> <td>258 040 €</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td></td> <td>518 700 €</td> <td>Autofinancement</td> <td>387 060 €</td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>645 100 €</td> <td>TOTAL</td> <td>645 100 €</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>						DÉPENSES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT (HT)	%	Etudes		188 400 €	Etat - DETR 2021	258 040 €	40%	Travaux		518 700 €	Autofinancement	387 060 €	60%	TOTAL		645 100 €	TOTAL	645 100 €	100%
	DÉPENSES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT (HT)	%																								
Etudes		188 400 €	Etat - DETR 2021	258 040 €	40%																								
Travaux		518 700 €	Autofinancement	387 060 €	60%																								
TOTAL		645 100 €	TOTAL	645 100 €	100%																								
Calendrier	2023 -2026 : travaux																												
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.																												
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiments rendu accessible.																												
Conséquence sur la fonction de centralité	La vallée perd régulièrement des habitants et la qualité des services publics est l'un des facteurs d'attractivité. Les bâtiments devant être mis en accessibilité contribue principalement à la qualité de l'éducation et donc au maintien ou à l'accueil des familles, ou sont des équipements publics permettant des activités culturelles ou sportives dans la vallée contribuant aux fonctions de centralité de Sainte-Marie-Aux-Mines. Hormis à Lièpvre, les bâtiments sont situés en secteur ORT.																												
Annexes	vide																												

A-1-7. Etude de programmation pour la création d'un pôle "santé et social"	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>Le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnel à Sainte Marie Aux Mines a été initié par la Ville de Sainte Marie Aux Mines suite à la sollicitation début 2022 du cabinet médical et du centre de soins informés tous les deux situés rue Wilson.</p> <p>Ces professionnels souhaitent louer un bâtiment à la mairie pour relocaliser leurs locaux professionnels et les rendre plus attractifs à la fois pour leur patientèle et leurs potentiels futurs confrères. La Ville ne possédant pas de bâtiment répondant à leur demande, il a été proposé de réfléchir à la réhabilitation d'un bâtiment pouvant servir de Maison de Santé Pluriprofessionnel afin de faciliter l'accueil de futur praticien dans la vallée.</p> <p>Une réunion de présentation de la création et du fonctionnement d'une MSP a eu lieu en mairie le 9 juin, co organisée avec l'ARS, avec la participation de la CPAM et la FEMAGE. À cette occasion, 70 professionnels ont été recensé et géolocalisé dans la vallée : médical ou paramédical, en médecine de ville ou hospitalière. Tous ont été invités et 34 ont participé à la réunion. Sans être en zone de crise, il apparaît que plus de 844 patients ne sont pas couverts par un médecin traitant en 2021. Les professionnels sont appelés à se regrouper pour créer une MSP.</p> <p>Après consultations des élus de Sainte Marie aux Mines, l'ex-Lycée rue d'Osmont a été identifié pour accueillir potentiellement la MSP. Il a été proposé de contacter le département pour relocaliser le Centre-Médico-Social en centre-ville, plus accessible, afin de créer un pôle social et médical à l'appui du projet de redynamisation dans le cadre de Petite Ville de Demain.</p> <p>Une Fiche Action est prévue pour les travaux, voir fiche B-1-2.</p>
Partenaires	<p>Groupe-Projet : Professionnels de la santé dans la vallée, Collectivité Européenne d'Alsace – Centre Médico-Social, FEMAGE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Europe : Potentiellement, étude si suivi de travaux éligibles à un OS • Etat : Fonds Vert Axe 1, Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux • Région : crédits délégués de la Banque des Territoires au titre de PVD. • Collectivité Européenne d'Alsace : les frais d'étude de programmation pourront être intégrés dans le coût futur des travaux, dans le cadre d'un Fond d'attractivité Alsace. <p>Accompagnement en ingénierie : vers un cahier des charges co-construit.</p>
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude de programmation pré-opérationnelle : 18 000 €
Plan de financement prévisionnel.	en cours de chiffrage
Calendrier	2023 : étude
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Participations des acteurs du projets.</p> <p>Réalisation de l'étude : définition d'un site, programmation et budget pré-opérationnel.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le Val d'Argent n'est pas encore en situation de crise, néanmoins plusieurs secteurs de soins sont en tension comme pour les dentistes ou vont le devenir avec le départ à la retraite de médecins généralistes ou spécialistes dans les 5 ans. La réalisation d'une Maison de santé pluriprofessionnels doit permettre de rendre plus attractif la pratique de la médecine et attirer de nouveaux praticiens tout en garantissant sur la durée une qualité de soins pour les habitants. L'accueil du centre médico-social en centre-ville doit faciliter l'accès à ce service pour le public. La réalisation d'un équipement dédié à la santé et à l'action sociale doit appuyer la fonction de centralité de Sainte-Marie-Aux-Mines dans la vallée et de générer un flux de personnes en centre-ville. Le site pressenti est situé en secteur ORT.</p>
Annexes	Vide

A-1-8. Etude et réalisation pour actualiser la signalétique commerciale et touristique	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>Être visible est une nécessité pour un grand nombre d'acteurs économiques du territoire. Mais la surabondance d'affichage peut nuire autant aux entreprises qu'à la qualité du cadre de vie que nous partageons tous. Une harmonisation est nécessaire dans les différents types d'équipements installés par différents acteurs au fur et à mesure des années et parfois obsolètes. Situé dans le périmètre d'un parc naturel régional, une adaptation est nécessaire pour répondre aux évolutions de la réglementation. Un juste équilibre peut être trouvé et devenir l'occasion de contribuer à une identité commune « Parc des Ballons des Vosges ».</p> <p>La CCVA souhaite actualiser la signalétique commerciale et touristique dans la vallée afin de valoriser son paysage, répondre aux cadres réglementaires actualisés et soutenir le développement économique et touristique.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Région : Etude : Crédits délégués de la Banque des Territoires au titre de PVD • Parc naturel régional des ballons des Vosges : Ingénierie : aide à l'interprétation de la Charte signalétique du PnrBV / appui à sa déclinaison sur le territoire de la CCVA, participation au groupe de travail local, appui à la mise en place d'une étude pour un plan de jalonnement. Financement : possible si candidature à l'appel à projet RIS (départ de randonnée pour la session 2023) pour 1 à 2 panneaux (conception 100% prise en charge par le PnrBV, fabrication et pose 50% PnrBV / 50% collectivité).
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude : 20 000 €
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage
Calendrier	2023 : étude
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude. Nombre de panneaux créés ou renouvelés. Définition et application d'une charte de signalétique.
Conséquence sur la fonction de centralité	L'évolution de la réglementation et des activités économiques, dont les équipements touristiques et culturels de la Communautés de Communes, rendent nécessaire une actualisation de la signalétique. L'un des objectifs est de mieux faire connaître les commerces de centre-ville et les équipements publics aux habitants et aux personnes de passage pour contribuer au projet de redynamisation.
Annexes	vide

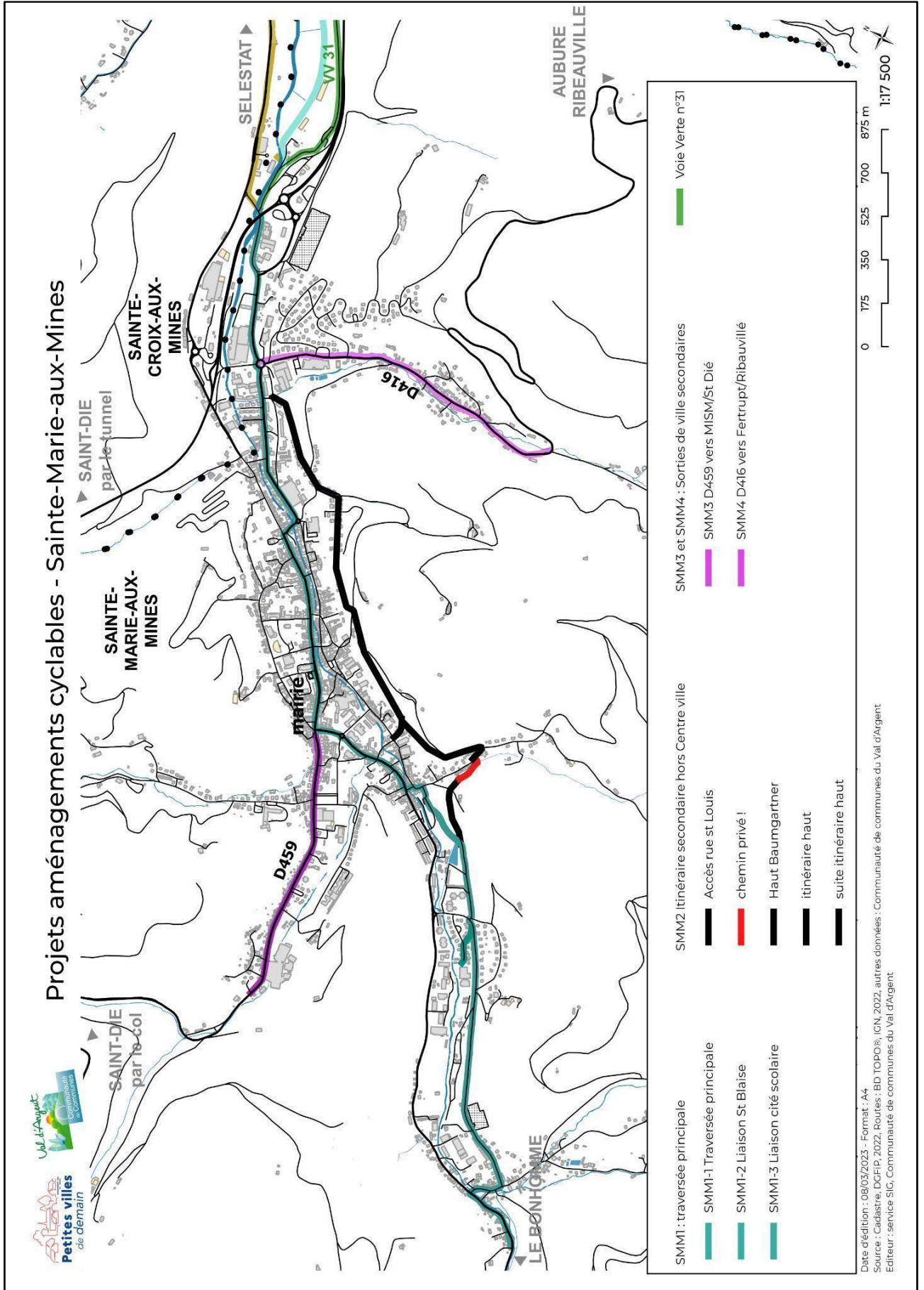
A-1-9. Etude de faisabilité pour l'aménagement de la friche Baumgartner	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>Créé en 1825, l'entreprise Baumgartner était spécialisée en teinture et ennoblissement de textiles a cessé son activité en 1994 et les bâtiments ont été détruits en 2001. Le site dépollué, intégré au tissu urbain de Ste Marie, appartient à la CCVA qui a réalisé un aménagement du site en le renaturant. Le site sert actuellement de lieux de balade toute l'année et de parking pour les exposants de la Bourse Minéraux & Gem une fois par an pour près d'un millier de véhicules.</p> <p>La collectivité souhaite réaliser une étude pour l'aménagement du site afin de conforter les activités actuelles mais en améliorant la qualité paysagère de ce terrain, de mieux l'intégrer dans l'organisation urbaine à venir, notamment avec le passage d'une voie verte reliant le centre-ville à la cité scolaire, et en proposant un espace dédié aux enfants.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Potentiellement étude si suivi de travaux de renaturation ou développement de service public éligible à un OS. ● Etat : Fonds Vert Axe 2 : Renaturation des villes et des villages, Fonds Vert Axe 3 : Recyclage foncier ● Région : Etude : Crédits délégués de la Banque des Territoires au titre de PVD. Friche : étude de vocation. Appel à projets dépollutions exemplaire si besoin étude technique de dépollution ● Collectivité européenne d'Alsace : fonction de la nature de l'étude. Si réflexion stratégique structurante, potentiel Fond d'innovation Alsace. ● PNR BV : Ingénierie : participation aux COPIL / COTECH, Conseils techniques, actions de sensibilisation (animation, visites de site, réunions d'information). L'accompagnement portera principalement sur la programmation urbaine et sur le traitement apporté à l'espace public / cadre de vie. Pas de financement sauf si volet expérimental sur tout ou partie du futur programme. ● Banque des Territoires : Accompagnement éventuellement possible en MABC ou co-financement
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude : 50 000 €
Plan de financement prévisionnel.	Non défini
Calendrier	2024 : Étude
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PÉTR Sélestat Alsace Centrale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude. Prise en compte des enjeux de nature en ville et paysagers. Définition d'un programme.

<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>La friche Baumgartner est l'une des friches urbaines de Sainte-Marie-Aux-Mines. Son aménagement a minima suite à la destruction de l'usine a créé par défaut un espace non défini à proximité du centre-ville qui ne valorise pas la ville. La friche est contiguë au croisement de la rue du Général Bourgeois et de la rue Saint-Louis qui perd des commerces de proximité. Elle est située en face de la zone de logements sociaux de Habitat de Haute Alsace dont une partie va être déconstruite. L'aménagement de la friche doit permettre de retisser une continuité urbaine entre le centre-ville et la partie ouest de la ville en direction de la cité scolaire et le col des Bagenelles. La friche est située en secteur ORT.</p>
<p>Annexes</p>	<p>Vide</p>

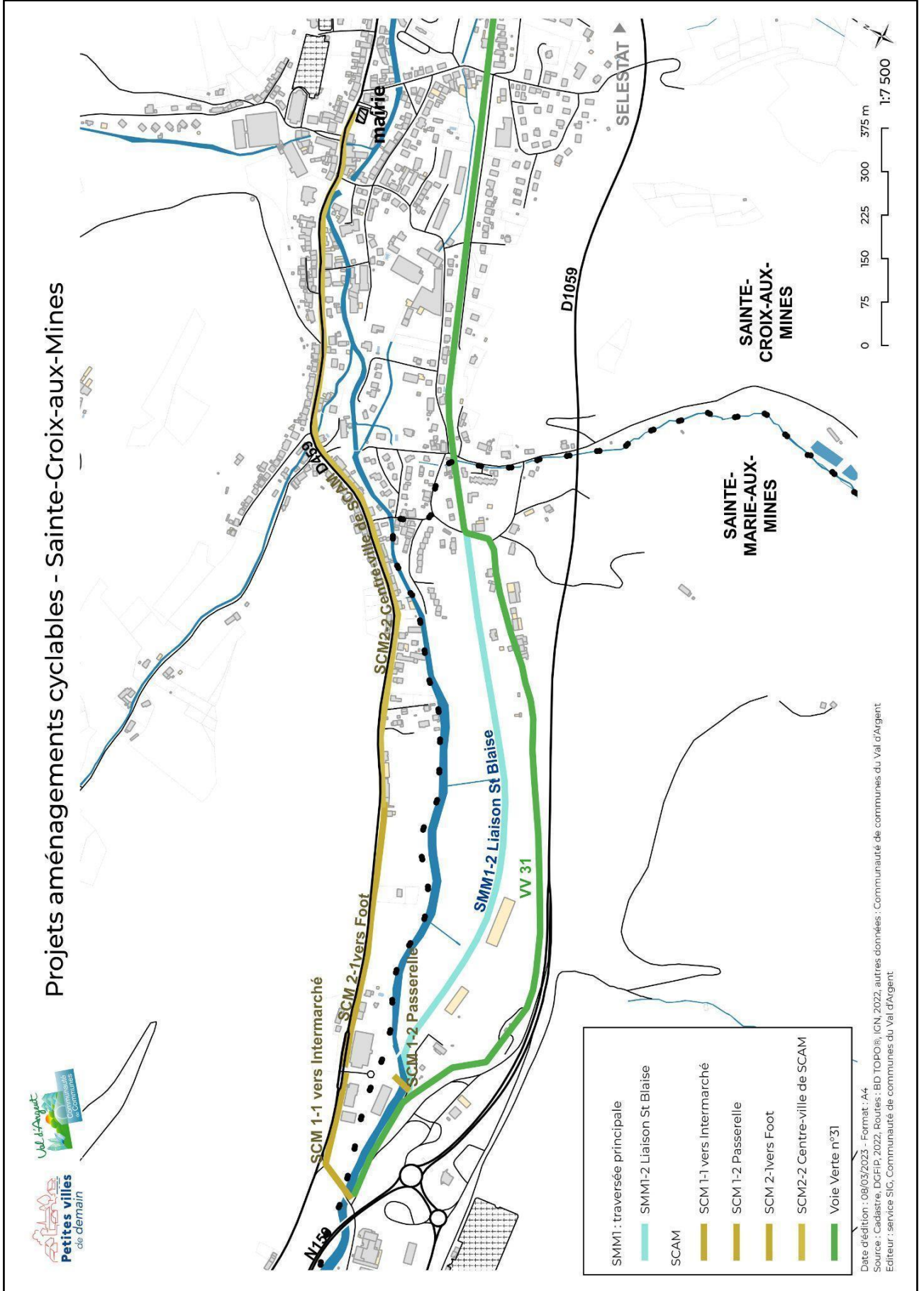
Orientation 2. S'engager pour la transition écologique.

A-2-1. Etude préliminaire des aménagements cyclables	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>Le PETR Sélestat Alsace Centrale a réalisé un schéma directeur cyclable qui permet d'identifier les aménagements cyclables possibles à Sainte-Marie-Aux-Mines et dans la vallée du Val d'Argent.</p> <p>La Communauté de Communes du Val d'Argent souhaite maintenant réaliser une étude préliminaire des aménagements cyclables afin d'identifier finement les solutions et choisir les meilleures solutions avant les études de maîtrise d'œuvre.</p> <p>L'objectif est de réaliser des aménagements cyclables continus et sécurisés et de favoriser la mobilité douce au quotidien. À Sainte-Marie-Aux-Mines, l'aménagement cyclable doit prolonger la voie verte existante jusqu'à la sortie d'agglomération, en desservant le centre-ville et la cité scolaire ainsi que les zones de logements sociaux, les commerces de proximité, les établissements scolaires et de loisirs, etc.</p> <p>Cinq tronçons sont à étudier à Lièpvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LIE1-1 et LIE-2 : Traversée de la Zone industrielle de Bois L'Abbesse (500 ml), LIE1-3 : avec (75 ml) ou LIE1-4 : sans passerelle (100 ml), • LIE1-5 : Liaison entre Lièpvre et Rombach-Le-Franc (580 ml). <p>Quatre tronçons sont à étudier à Sainte-Croix-Aux-Mines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SCM1-1 : Liaison entre la fin de la VV31 et la zone des Moules (230 ml), ou SCM1-2 : via une passerelle au-dessus de la Lièpvrette, • SCM2-1 : Liaison entre la zone commerciale vers le stade de foot (450 ml) ou SCM2-2 : vers le centre-ville de Sainte-Croix-aux-Mines (1 200 ml). <p>Six tronçons sont à étudier à Sainte-Marie-Aux-Mines</p> <ul style="list-style-type: none"> • SMM1-1 : Traversée principale de Sainte Marie aux Mines, depuis la fin de la voie verte actuelle jusqu'à la sortie d'agglomération à la Petite Lièpvre (5 000 ml) ou SMM1-2 depuis le hameau de Saint-Blaise (1 000 ml), en incluant SMM1-3 une liaison vers la cité scolaire (150 ml), • SMM2 : Traversée secondaire de Sainte Marie aux Mines par l'itinéraire chemin des jardiniers, chemin Saint Michel, impasse du Moulin, rue des Mines (2 400 ml), • SMM3 : La route D459, de la place Foch à la sortie d'agglomération (1 200 ml), • SMM4 : La route D416, depuis le carrefour de Ribeauvillé jusqu'à la route de la Bourgonde (1 300 ml). <p>Une Fiche Action est prévue pour les travaux, voir fiche B-2-1.</p>
Partenaires	<p>Partenaires techniques : Région Grand Est, Vélo Club, Office du Sport, de la Jeunesse et de la Culture de Sainte-Marie-Aux-Mines, Cité scolaire (collège et lycées), entreprise BURGER Prestataire : SERUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectivité européenne d'Alsace : accompagnement en ingénierie : conseil technique possible avec les services routier et mobilité. • PNR BV : Conseils possibles sur l'intégration des nouveaux aménagements cyclables dans l'espace urbain (qualité du cadre de vie) ou sur le traitement paysager des abords hors agglomération
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude de maîtrise d'ouvrage pré-opérationnel d'aménagement : 70 000 €

Plan de financement prévisionnel.	Aides publiques : ADEME AVELO2 60%, 42 000 € Autofinancement : 40%
Calendrier	S1 - 2023 : étude
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude. Définition d'un programme d'intervention. Suivi du cycloscope de l'ADEME.
Conséquence sur la fonction de centralité	Les aménagements cyclables doivent favoriser le développement de la mobilité douce et la circulation dans les centres bourgs. Ils doivent favoriser une fréquentation de proximité, que ce soit les équipements publics ou les commerces. En apaisant la circulation, ils contribuent également à développer l'attractivité des centres-villes. Enfin, en favorisant l'accès aux établissements scolaires, ils participent à la qualité de l'éducation pour maintenir les familles dans la vallée. Hormis à Lièpvre, l'étude porte sur des tronçons situés en secteurs ORT.
Annexes	Vide

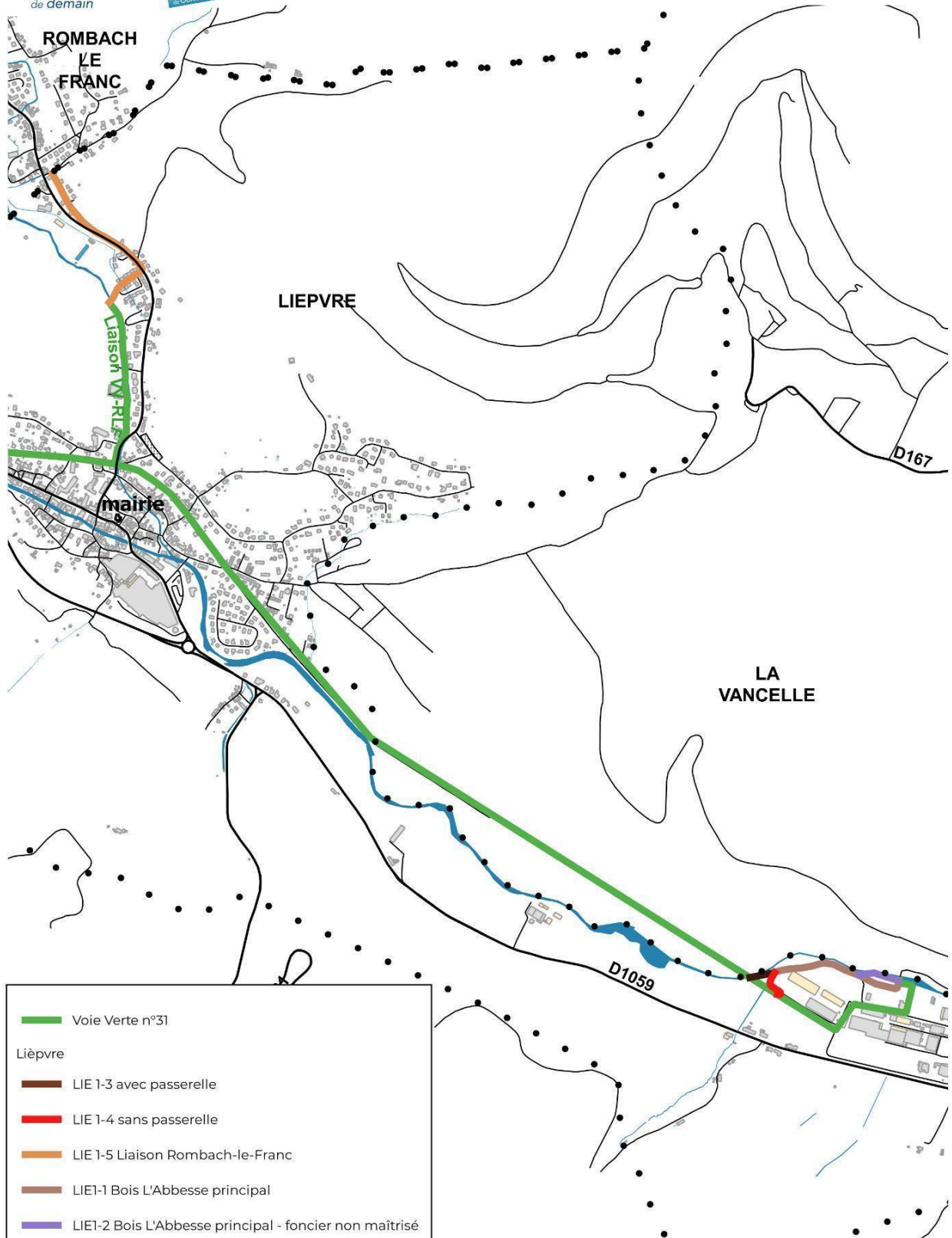


Date d'édition : 08/03/2023 - Format : A4
Source : Cadastre, DCFIP, 2022, Routes : BD TOPO®, IGN, 2022, autres données : Communauté de communes du Val d'Argent.
Editeur : service SIC, Communauté de communes du Val d'Argent.

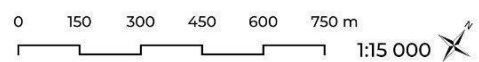




Projets aménagements cyclables - Lièpvre



Date d'édition : 08/03/2023 - Format : A4
 Source : Cadastre, DGFIP, 2022, Routes : BD TOPO®, IGN, 2022
 autres données : Communauté de communes du Val d'Argent
 Editeur : service SIG, Communauté de communes du Val d'Argent



A-2-2. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : Rénovation des crèches et périscolaires	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>Rénovation thermique de la crèche et périscolaire "Poisson-lune" à Lièpvre La Communauté de communes du Val d'Argent est compétente en matière de petite enfance et jeunesse. Le Centre Socio Culturel du Val d'Argent (CSCVA) propose d'assurer cette compétence avec une convention d'objectifs, mais la collectivité reste propriétaire de plusieurs bâtiments qu'elle met gracieusement à disposition du CSCVA pour accueillir les différents services proposés par l'association. Néanmoins, les bâtiments commencent à être vieillissants et ils ne permettent plus un accueil de qualité pour les enfants et les employés. C'est notamment le cas à la crèche du Poisson de Lune, située au 4a rue de la vieille fontaine à Lièpvre. Bien que datant de 2001, le bâtiment possède de gros problèmes de toiture. Plusieurs interventions ont déjà eu lieu ces dernières années pour colmater les trous. En décembre, suite à une infiltration dans la salle de sieste, une dalle du faux plafond est tombée. L'ensemble des acteurs a confirmé que l'incident ne remettait pas en cause la stabilité structurelle du bâtiment mais cet événement a accéléré la décision de la Communauté de communes de rénover la crèche en priorité en 2023. De plus, les infiltrations d'eau ont détérioré l'isolation qui a perdu de son efficacité, rendant le bâtiment encore plus énergivore. Pour améliorer le confort, de petites climatisations ont été rajoutées mais sans une étude globale. Ce bâtiment nécessite donc une rénovation thermique globale, et ce d'autant plus dans le contexte énergétique actuel. La collectivité a à cœur de donner des conditions de travail convenables aux employés du CSCVA et d'accueillir les enfants dans un bâtiment sécurisé et tempéré en hiver comme en été. Travaux prévus : pare-soleil sur les grandes baies vitrées, rationalisation chauffage, climatisation.</p> <p>Créer une Maison des Assistantes Maternelles et rénovation accueils périscolaires à Rombach-La-Franc La commune de Rombach le Franc dispose d'un bâtiment anciennement école maternelle dont les classes ont été transférées sur le site de Lièpvre. Les deux communes agissant au sein d'un regroupement pédagogique. Actuellement, un site périscolaire fonctionne sur Lièpvre géré par le Centre-Socio-Culturel du Val d'Argent et ce site est en saturation. Après visite du site rombéchat, celui-ci conviendrait parfaitement aux demandes complémentaires en accueil périscolaire. Par ailleurs, une demande de création d'une maison d'assistantes maternelles pour 12 voire 16 places est arrivée en mairie de Rombach-Le Franc il y a déjà de nombreux mois. Des contacts ont été pris avec les services de la PMI qui ont validé le projet. De plus, les personnes portant le projet ont déjà fait tout le parcours de formation et le parcours administratif pour la création de la structure ; elles attendent aujourd'hui de pouvoir investir le lieu prévu. Au vu de ces besoins, la Communauté de Communes de Val d'Argent souhaite financer la rénovation et l'extension de ce bâtiment afin d'améliorer le service de la petite enfance et du périscolaire. Le site du périscolaire utilise la salle polyvalente de Lièpvre, mais cette organisation n'est pas pérenne et la commune de Lièpvre attend dans les meilleurs délais à trouver une autre solution.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon date de démarrage des travaux et si respect des critères : AAP FEADER service de base en milieu rural prévu pour 2024. ● Etat : Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

	<ul style="list-style-type: none"> ● Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif. Cadre de vie si respect des critères. ● Collectivité Européenne d'Alsace : FAA. Dossier en cours. Une convention unique entre Lièpvre et Rombach le Franc et la CeA sera souhaitable. ● PNR BV : Valorisation CEE possible ● BdT : Intracting et Edu Prêt possible 																																							
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Lièpvre : 946 351 € Rombach-Le-Franc : 534 100 €																																							
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>LIEPVRE DEPENSES PREVISIONNELLES</th> <th>MONTANT (HT)</th> <th>RESSOURCES</th> <th>MONTANT</th> <th>TAUX</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>739 550 €</td> <td>Etat (DETR et Fonds vert)</td> <td rowspan="3">En cours de chiffrage</td> <td rowspan="3"></td> </tr> <tr> <td>Frais de maîtrise d'œuvre et prestations diverses</td> <td>106 801 €</td> <td>CeA</td> </tr> <tr> <td>Déplacement de la crèche durant les travaux</td> <td>100 000 €</td> <td>Région GE</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>946 351 €</td> <td>CCVA</td> <td>189 271 €</td> <td>20%</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ROMBACH-LA-FRANC DEPENSES PREVISIONNELLES</th> <th>MONTANT (HT)</th> <th>RESSOURCES</th> <th>MONTANT</th> <th>TAUX</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">TOTAL</td> <td rowspan="4">534 100 €</td> <td>CAF</td> <td rowspan="4">en cours de chiffrage. CAF : 11 600 € par place de crèche possible</td> <td rowspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Etat (DETR)</td> </tr> <tr> <td>CeA</td> </tr> <tr> <td>Région GE</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>CCVA</td> <td>127 850 €</td> <td>24 %</td> </tr> </tbody> </table>	LIEPVRE DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT	TAUX	Travaux	739 550 €	Etat (DETR et Fonds vert)	En cours de chiffrage		Frais de maîtrise d'œuvre et prestations diverses	106 801 €	CeA	Déplacement de la crèche durant les travaux	100 000 €	Région GE	TOTAL	946 351 €	CCVA	189 271 €	20%	ROMBACH-LA-FRANC DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT	TAUX	TOTAL	534 100 €	CAF	en cours de chiffrage. CAF : 11 600 € par place de crèche possible		Etat (DETR)	CeA	Région GE			CCVA	127 850 €	24 %
LIEPVRE DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT	TAUX																																				
Travaux	739 550 €	Etat (DETR et Fonds vert)	En cours de chiffrage																																					
Frais de maîtrise d'œuvre et prestations diverses	106 801 €	CeA																																						
Déplacement de la crèche durant les travaux	100 000 €	Région GE																																						
TOTAL	946 351 €	CCVA	189 271 €	20%																																				
ROMBACH-LA-FRANC DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT	TAUX																																				
TOTAL	534 100 €	CAF	en cours de chiffrage. CAF : 11 600 € par place de crèche possible																																					
		Etat (DETR)																																						
		CeA																																						
		Région GE																																						
		CCVA	127 850 €	24 %																																				
Calendrier	Travaux : 2023 - 2024																																							
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.																																							
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Lièpvre : gain énergétique après travaux. Confort des usagers. Rombach-La-Franc : Nombre de places créées pour en périscolaire et petite-enfance																																							
Conséquence sur la fonction de centralité	La vallée perd régulièrement des habitants et maintenir une qualité d'accueil pour les enfants tout au long de leur scolarité est essentiel pour l'attractivité du territoire et notamment pour les familles.																																							
Annexes	Vide																																							

A-2-3. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : pavillon Osmont et Val Expo	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	La commune de Sainte-Marie-Aux-Mines possède un important parc immobilier. C'est un héritage de l'histoire de la ville mais aussi un poste de dépenses importantes au vu de la population actuelle qui est moins nombreuse que par le passé. Certains bâtiments publics ne sont plus indispensables au fonctionnement de la collectivité. Les bâtiments de Val Expo et le pavillon Osmont servent à accueillir les manifestations de la vallée, dont la bourse Minéraux et Gems. Les sous-sols sont utilisés pour le stockage du matériel et nécessitent des travaux de mise aux normes. Les sous-sols du pavillon Osmont peuvent également accueillir, après travaux, le stock de matériel de différentes associations participant aux événements de la commune, libérant un autre bâtiment communal et permettant sa mise en vente.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon surface de plancher à rénover Climaxion ou FEDER pour rénovation avec ambition énergétique. ● Etat : Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux. ● Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif. Dispositif Centralité rurales et urbaines si respect des critères. ● Collectivité Européenne d'Alsace : à préciser en fonction du caractère structurant du projet en terme d'attractivité.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Pavillon : 50 000 € Val Expo : 400 000 € Montant des travaux prévus pour 2023 sur les deux bâtiments : 75 000 €
Plan de financement prévisionnel.	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels par maître d'ouvrage et/ou financeur. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,). Préciser les recettes (de cession ou d'exploitation) éventuellement envisagées
Calendrier	Travaux : 2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PÉTR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise aux normes effectives. Surface de stockage créée à destination des associations.
Conséquence sur la fonction de centralité	Les bâtiments sont essentiels pour l'organisation des événements qui participent au rayonnement et à la valorisation de la vallée et de Sainte-Marie-Aux-Mines. Les aménagements prévus permettent de maintenir ces équipements en bon état, de développer leur utilisation et délibérer des espaces de stockage dans d'autres bâtiments communaux afin de permettre leur changement de destination. In fine, cette opération améliore la gestion patrimoniale de la commune et permet d'envisager des opérations immobilières en centre-ville.
Annexes	Vide

Orientation 3. Valoriser le territoire.

A-3-1. Programme : Révéler l'inédit et l'insolite du Val d'Argent	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent (CCVA) Commune de Sainte Marie aux Mines (SMAM)
Description de l'action	<p>Le Val d'Argent est une vallée belle et boisée. Les villes et villages s'échelonnent le long du cours d'eau. Son économie présente une identité à la fois tertiaire et industrielle et dispose de savoir-faire anciens ou rares.</p> <p>Par son histoire singulière, elle recèle un riche patrimoine naturel, matériel et immatériel (savoir-faire anciens ou rares) abimé par le temps. Son attractivité est mise à mal depuis plusieurs décennies par le déclin de son industrie textile et minière et la perte de plus de la moitié de ses habitants. En un siècle la vallée est passée de plus de 20 000 habitants à moins de 9 500 habitants dans la décennie actuelle. Mais l'importance de sa couverture forestière ouvre vers aux nouveaux usages écosystémiques.</p> <p>Fin 2021, les élus du territoire ont formulé l'ambition de renforcer l'attractivité territoriale pour renouveler son imaginaire en s'appuyant sur les nombreuses ressources dont il dispose. Pour attirer de nouveaux habitants et entrepreneurs cherchant un cadre de vie dynamique au cœur d'une nature riche, la CCVA souhaite en effet développer l'offre de service globale et s'inscrire dans une dynamique durable.</p> <p>Un enjeu majeur d'attractivité résidentielle et de tourisme pour installer une centaine de familles nouvelles : la vallée dispose d'un parcours scolaire complet (écoles maternelles et primaires, collège, lycée) et ses établissements peuvent accueillir plus de 150 enfants et jeunes c'est-à-dire fixer une centaine de familles dans la décennie à venir mais également maintenir et développer le tourisme. Cela demande de renouveler et étendre l'offre d'habitat, d'hébergement, de divers services et de tourisme à l'échelle de la vallée. Les entreprises locales cherchent à embaucher et il faut pouvoir développer l'habitat et tout l'offre de services pour favoriser le bien vivre, déjà réel de la vallée.</p> <p>LA DÉFINITION DU PROGRAMME « Insolite et inédit » La synthèse des réflexions collectives menées en 2022 a donné la définition et à la formalisation d'un programme pluriannuel décliné en 4 axes et en 12 actions structurantes pour révéler l'insolite et l'inédit du Val d'Argent.</p> <p>AMBITION/ ACCOMPAGNER LE RETOURNEMENT D'IMAGE QUI A DÉMARRÉ 1. Accompagner le retournement d'image (et enrayer la perte d'attractivité : îlots précarisés, villes-rue, centre-ville peu accueillant, beauté patrimoniale très dégradée, démographie déclinante ...), en révélant la force des lieux et de leurs habitants 2. Recouvrer une attractivité résidentielle, en renforçant s'appuyant sur les services à la population, les atouts de naturalité, de la culture et du parcours scolaire complet pour susciter l'installation de nouvelles familles 3. L'insolite et l'inédit : un vecteur fédérateur et révélateur des atouts visibles et cachés du Val d'Argent pour faire vivre des expériences uniques aux visiteurs</p> <p>4 AXES, 12 actions structurantes Axe 1 : Installer et déployer le programme « insolite et inédit », 2 actions Axe 2 : Soigner la ligne de vie : reconquête urbaine et paysagère autour de 4 sites expérimentaux et des savoir-faire rares, 4 actions</p>

	<p>Axe 3 : Cultiver le potentiel des terrasses de la mi-hauteur, 4 actions Axe 4 : Découvrir les mystères et trésors tout en protégeant les hauts, 2 actions</p> <p>3 COHÉRENCES, 3 territoires d'action Cette ambition se décline sur trois territoires d'intervention en étage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ligne de vie (fond de vallée) : reconquérir la qualité urbaine et paysagère autour de 4 sites expérimentaux et des savoir-faire rares • La mi-hauteur et les sous-sols : développer l'éducation populaire, les usages forestiers, le tourisme et l'hospitalité • Les hauteurs : découvrir les mystères et trésors des hauts tout en les protégeant
Partenaires	<p>Région Grand Est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2021, Printemps 2021, 6 mois • Expertise technique : accompagnement du projet entrepreneurial My Terre Happy sur la friche MISM et sollicitation de Schmitt Group • Mobilisation du service aménagement de la DCT, DGA CTP : activation AMO Friches (cabinet EOD) • Fin 2021, 3 mois réflexion autour du développement d'un « démonstrateur territorial « forêt », en lien avec le chef de projet Plan Forêt, DGA Attractivité et la mission Massif Vosgien, DGA Cohésion des Territoires et Proximité • En 2022, une démarche de co-design (6 mois) s'est construite avec une soixantaine d'acteurs pour explorer « l'insolite et l'inédit » de la vallée de moyenne montagne du Val d'Argent (Haut-Rhin). La Manufacture du Grand Est a travaillé avec les acteurs locaux mobilisés ce qui fonde l'insolite et de l'inédit du territoire, en explorant collectivement quatre thèmes : Savoir-faire locaux, Aménités, Tourisme, Ecologie, forêt. Ce travail collectif est mené en partenariat avec la Maison de la Région et la Direction de la Cohésion des Territoires dans le cadre de cette démarche expérimentale de la Région Grand Est. • En 2023, poursuite du travail engagée pour définir et formaliser du programme « Insolite et Inédit » de 12 actions phares. <ul style="list-style-type: none"> • Office de tourisme : En 2023, plan de développement touristique, en cours. • Collectivité européenne d'Alsace : accompagnement en ingénierie. • Acteurs socio-économiques de la vallée.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	<p>Compte tenu de la transversalité forte, et de son caractère multi thématique et d'étagement territorial, la mobilisation, dès la phase de lancement, en 2023, d'une personne qualifiée (poste de confirmé/sénior) dédiée à 100% à la réussite du projet est une nécessité. L'ambition, avec cet investissement humain stratégique est de parvenir au terme des trois années à venir à une structuration de la démarche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions du coordinateur opérationnel basé à la CCVA : porter les actions stratégiques au fil de l'eau, mettre en coordination les politiques intercommunales, organiser tous les comités techniques et de pilotage, animer les coopérations avec les acteurs de territoire et tenir à jour le tableau des actions • Mobilisation de moyens externes dédiés : d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage, de prestations de promotion et communication, de démarches de recherche et développement, d'études dédiées
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage
Calendrier	Voir Calendrier d'exécution prévisionnel ci-dessous en annexe
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale A inscrire dans le programme leader Europe A inscrire dans la convention culturelle Issus de la Manufacture Grand Est</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Mise en place une gouvernance intercommunale et partenariale</p> <p>Nombre d'acteurs locaux mobilisés et d'habitants</p> <p>Nombre de nouveaux habitants dans la vallée</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le Val d'Argent souffre d'un manque d'attractivité, qui se traduit par une déprise démographique alors que sa situation géographique est bonne, bien connectée à la Plaine d'Alsace, que le territoire offre de l'emploi (industriel essentiellement), un circuit scolaire de qualité (bonnes écoles, bon collège, bon lycée), une offre médicale satisfaisante, un immobilier abordable... Un esprit particulier, voire ésotérique (mais ouvert...), une communauté de culture protestante avec une vie associative dense, de nombreuses fêtes (comme celle des 53 soupes : 2 500 participants !), festivals (patchwork, pierres précieuses, ...), et des savoir-faire spécifique (savonnerie bio réputée, ...).</p> <p>Mais ce territoire souffre d'un déficit d'image et d'accès routiers aux paysages un peu « ingrats » (« verrues » en entrée de vallée très industrielle, friches, tunnel en entrée de Sainte-Marie,) Le paysage de la vallée - belles forêts, présence de l'eau, appartenance au parc naturel régional Ballon des Vosges... - est souriant voire majestueux, auquel on accède directement depuis les villes de la vallée et les petites vallées latérales souvent méconnues amenant à des villages plutôt sympas. La ville de Sainte-Marie aux Mines bénéficie d'un vrai petit centre-ville (versus les autres, disposés en villes-rues), malheureusement très routier, sans aménités suffisantes et élémentaires (type espaces de rencontre, placettes, bancs publics, ...) et avec pas mal de vacance commerciale, ainsi que certains quartiers à l'immobilier très dégradé (le patrimoine historique manque d'entretien et de valorisation).</p>
Annexes	<p>Programme « Révéler l'inédit et l'insolite du Val d'Argent » : Présentation du programme et état d'avancement 2023.</p>

Programme « Révéler l'inédit et l'insolite du Val d'Argent », état d'avancement 2023

Avancement : ■ Avancée ■ Démarrée ■ À relancer/ à renforcer ■ À créer

Calendrier d'exécution prévisionnel	Pilote	Avancement		2022		2023		2024		2025	
		S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
DEFINITION DU PROGRAMME « INSOLITE ET INEDIT »											
4 ateliers miroirs (60aine d'acteurs locaux) Formalisation des 4 axes, 12 actions structurantes Validation en Bureau Val d'Argent (5 janvier 2023)	CCVA CCVA CCVA										
AXE 1 – DEPLOYER LE PROGRAMME « INSOLITE ET INEDIT »											
Désignation du directeur de programme											
CCVA											
Action 1 Formaliser le plan guide et le déclinaison opérationnel											
Caler les méthodes de travail, planning et le plan de financement Approche spatiale et organisation opérationnelle	CCVA CCVA										
Action 2 Organiser la promotion											
Nouvelle identité visuelle et nouvelle communication Réseau d'ambassadeurs avec les jeunes et les acteurs locaux	CCVA CCVA										
AXE 2 – SOIGNER LA LIGNE DE VIE ET REGENERER LES SAVOIR-FAIRE RARES											
Action 3 : 2 expérimentations sur les aménités et services urbains											
Expérimentation 1 : lot démonstrateur d'habitat dégradé et Maison de santé (ancien lycée) à Sainte Marie aux Mines (Cf. action étude habitat)	Ville de SMM										
Expérimentation 2 : Ambiance urbaine à Sainte Croix aux Mines	Ville de SCM										
Action 4 : 2 expérimentations pour redécouvrir le paysage											
Expérimentation 3 : Expérimentation 3 : « relooker » les abords des sites industriels des ETI en entrée de vallée à Lièpvre	Ville de Lièpvre										
Expérimentation 4 : un concours d'idées avec le regroupement scolaire à Rombach-Lièpvre	Ville de Rombach-Lièpvre										
Action 5 : réactiver le textile et l'inscrire dans les tendances du jour											
Valoriser les métiers à tisser et les archives textiles et recherche développement pour la mise en valeur urbaine & textile des espaces bâtis Innover dans la mode et les tissus avec les partenaires événementiels et les écoles de design	CCVA SEM VA Initiatives Evènement										
Action 6 : ancrer des nouveaux savoir-faire											
Cité scolaire: mobiliser et déployer de nouvelles formations et former aux spécificités Bien-être : attirer de nouveaux créateurs, thérapeutes (sylvothérapie...)	Région GE/CCAS CCVA										
AXE 3 – LA MI-HAUTEUR ET LES SOUS-SOLS											
Action 7 : L'éducation populaire du val											
L'Encyclopédie du Val pour faire connaître le patrimoine matériel et immatériel Tiers Lieux : Fab lab, espace jeunes, connaissances des enjeux de transitions/restauration	CCVA, pole culture Association Gouttes d'eau										
Action 8 : Les nouveaux usages et services de la forêt, comme bien commun											
L'école de l'arbre et de la forêt Aider la forêt à se renouveler (pépinière intercommunale), le forestum Créer une forêt cinéraire	CCVA CCVA Ville de SMM										
Action 9 : Le tourisme résidentiel, sportif et d'affaires											
Recruter un agent de développement Transformer l'Office de Tourisme en « Maison du Val d'Argent », comme lieu de lien commun	OTVA OTVA										
Action 10 : Hospitalité agriculture & bouche, hébergement & restauration											
Créer les maillons manquants pour de la boucle agricole circulaire Créer des parcours gourmands et outils interactifs Renouveler les restaurateurs Créer une nouvelle offre d'hébergements et d'habitat	CCVA CCVA CCVA CCVA										
AXE 4 – LES HAUTEURS											
Action 11 l'univers mystérieux des Hauts											
Les secrets de Taennchel : parcours ludiques Animations, stages et séjour d'observation des milieux, de la faune et de la flore sauvage	CCVA CCVA										
Action 10 : Le tourisme résidentiel, sportif et d'affaires											
Aménager les vues depuis les grands cols L'outdoor: VTT, trial, randonnées Créer la « route des Crêtes », itinéraire piéton des chaumes	CCVA Opérateurs de tourisme CCVA & PNR										

A-3-2. Rédiger la nouvelle Charte de territoire “ Val d'Argent 2035”	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>La CCVA a déjà établi depuis plusieurs années des chartes de territoire. A l'occasion du renouvellement de la dernière, la Communauté de communes souhaite redéfinir sa stratégie et ses priorités d'action tout en intégrant la notion de résilience territoriale.</p> <p>Pour ce faire, elle s'est engagée dans divers projets partenariaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COOP'TER avec l'ADEME et la Région Grand Est • Petites Villes de Demain avec l'Etat, la Région le Département et la Caisse des dépôts, • Accélérateur de transition avec l'ADEME et la Région Grand Est • Manufacture du Territoire avec la Région Grand Est <p>Sachant que le CEREMA dispose de compétences et de savoir-faire dans les domaines de la résilience, de l'intelligence collective et de la gestion des risques, la communauté de communes l'a sollicité pour un accompagnement à l'élaboration de sa charte afin d'améliorer le contenu du projet et la participation des citoyens à sa construction et d'accélérer la démarche.</p>
Partenaires	<p>Animation de la démarche : CEREMA</p> <p>Les partenaires institutionnels ainsi que les acteurs du territoire seront associés pour la production de la charte.</p> <p>PNR BV : Accompagnement spécifique sur l'éco-rénovation du bâtiment et sur le volet médiation patrimoine</p>
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	39 144 € HT (Devis du CEREMA)
Plan de financement prévisionnel.	<p>La Communauté de Communes du Val d'Argent recense moins de 10 000 habitants. À ce titre, elle peut solliciter une prise en charge du montant total de la prestation. Le coût de cette dernière serait supporté respectivement par l'ANCT et le CEREMA à hauteur de 50 % chacun sous réserve de l'accord de la commission de l'ANCT. Cette prise en charge financière doit faire l'objet d'une demande auprès du Préfet, délégué local de l'ANCT. En cas d'accord de l'ANCT, une convention d'appui renforcé entre l'ANCT, le CEREMA et la Communauté de communes du Val d'Argent sera établie.</p>
Calendrier	2023 - 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale</p> <p>Intégré au programme d'accompagnement PVD du CEREMA</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Participation du public, des acteurs du territoire et des partenaires à la réflexion pour la charte de territoire résilient.</p> <p>Rédaction de la charte de territoire.</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La préparation du plan d'action Petite Ville de Demain a montré l'ampleur des actions en cours et à venir à réaliser pour la redynamisation de la vallée. D'une part il faut coordonner les actions de redynamisation de la Communauté de Communes et des</p>

	communes avec leurs autres obligations, d'autres part les actions des seules collectivités dans le cadre de PVD ne peuvent suffire à redynamiser le territoire dans la durée et un partenariat plus large est nécessaire avec les acteurs de la vallée (dont les entreprises, les associations et les habitants), intégrant les aléas à venir dû aux impacts de la crise climatique notamment.
Annexes	Vide.

A-3-3. Programme : Réactiver le textile et l'inscrire dans les tendances du jour	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : réalisation en 2023
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent SPL EVA
Description de l'action	<p>Le Val d'Argent mène une démarche d'innovation territoriale en s'appuyant à la fois sur le potentiel des savoir-faire, du patrimoine matériel et immatériel. Aujourd'hui, l'ambition est de valoriser tout ce patrimoine et d'innover, en s'appuyant sur les grands événements qui ont lieu chaque année.</p> <p>VALORISER LES MÉTIERS À TISSER ET LES ARCHIVES TEXTILES ET RECHERCHE DÉVELOPPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR URBAINE & TEXTILE DES ESPACES BÂTIS</p> <p>La redécouverte de l'histoire textile a permis de créer des archives textiles uniques en France. Les archives textiles comptent un très grand nombre d'échantillons qui peuvent inspirer les entreprises et entrepreneurs contemporains pour réaliser leurs projets textiles, mais aussi de mise en valeur des produits commerciaux et des lieux. Des métiers à tisser sont aussi entreposés et pourraient permettre des actions de démonstration. Tout ce patrimoine peut être fondateur d'un projet de valorisation des savoir-faire hérités et contemporains.</p> <p>Dans cette perspective, le Val d'Argent souhaite pouvoir s'adjoindre des compétences de recherche pour aider les acteurs locaux à conduire des actions de développement. Cette démarche de recherche et développement démarrera par une étude de cas des savoir-faire textile du Val d'Argent. Elle sera construite à partir d'une enquête qualitative et une méthode participative.</p> <p>Un agent de conservation et de valorisation doit être recruté afin d'inventorier les collections, d'en assurer la conservation, de communiquer et de valoriser les archives :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation de recherches documentaires sur les entreprises textiles locales et sur les modèles de tissus conservés, ● Médiation de ces recherches documentaires, ● Démarchage des Ecoles de Beaux-Arts et toute structure éducative enseignant le design textile, pour faire la promotion et mettre en place des partenariats avec la tissuthèque du Val d'Argent, ● Démarchage et accueil des fabricants et designers textiles contemporains, afin de faire connaître ce fonds, et leur proposer une convention d'utilisation et d'exploitation des fonds. <p>L'objectif est de comprendre les conditions d'émergence d'un « pôle mode et textile éco-responsable pouvant s'appuyer sur l'histoire passée et sur le patrimoine bâti exceptionnel comme la Maison Burrus, mais sans doute aussi d'autres bâtiments à restaurer.</p> <p>INNOVER DANS LA MODE ET LES TISSUS AVEC LES PARTENAIRES ÉVÉNEMENTIELS ET LES ECOLES DE DESIGN</p> <p>Depuis 1973, la tradition textile du Val d'Argent sert d'inspiration pour deux événements, organisée par la SPL Evènement Val d'Argent.</p> <p>Mode et tissus : professionnels alsaciens du textile et acteurs européens participent à cet événement qui accueille des professionnels et des particuliers en mars. Innovation, Made in France, tissu au mètre pour la couture et l'ameublement, prêt à porter, accessoires, matériel Do It Yourself, défilé de mode, ateliers créatifs, concours de couture...</p>

	<p>Dans le top 3 mondial des événements d'arts textiles, le Carrefour Européen du Patchwork offre chaque année un large éventail d'œuvres textiles, du patchwork à la broderie, en passant par le mixed media, la teinture, le crochet et la dentelle : toutes les formes d'art textile se rencontrent pour 4 jours. Considérés comme le berceau du mouvement Amish, les villages du Val d'Argent ouvrent leurs plus beaux sites et accueillent ainsi un festival de couleurs et de matières inoubliables, avec chaque année plus de 30 expositions d'artistes internationaux</p> <p>Ces deux évènements rassemblent de très nombreux professionnels, marques, institutions et écoles de design qui vont permettre de développer les actions innovantes pour assurer le repositionnement du val d'Argent sur ces compétences.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Partenaires financiers : à définir ● Conventions de recherche avec universités et école de design : à définir ● Chambre des Métiers d'Alsace et ADIRA : marque Artisan d'Alsace.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Chiffrage en cours
Plan de financement prévisionnel.	<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'un poste : montant à définir ● Conventions de recherche et de partenariat : montant à définir ● Etude : montant à définir ● Soutien de la CCVA à l'événement Mode et Tissus et Carrefour européen du patchwork : montant à définir
Calendrier	<p>2023 : Création d'un poste et embauche d'un agent de conservation et de valorisation des archives patrimoniales. Passations des conventions de recherche et de partenariat</p> <p>2024-2025 : valoriser les travaux des écoles et entrepreneurs</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Lien avec le projet Manufacture Grand Est
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Création d'un poste d'agent de conservation.</p> <p>Nombre de participants aux évènements</p> <p>Nombre d'étudiants et jeunes entrepreneurs mobilisés</p>
Conséquence sur la fonction centralité	<p>Les savoir-faire textiles mettent de vie le patrimoine bâti des SMM et SCM et plus largement la conurbation que présente les deux communes réunies. Un dipôle constitué par deux sites en plein cœur urbain :</p> <p>Villa Burrus à SCM : de style néo-baroque, cette ancienne demeure patronale fut construite au début des années 1930 par André Burrus, industriel du tabac à Sainte-Croix-Mines et cousin de Maurice Burrus. Transformée en maison régionale de la musique en 1977 puis en médiathèque intercommunale en 2004, la Villa Burrus est bordée d'un parc de 3,2 hectares, qui comporte plusieurs dizaines d'essences d'arbres et des jardins thématiques (plantes aromatiques et médicinales, potager, roseraie...). Elle accueille toute l'année de nombreuses manifestations culturelles, et un marché paysan en période estivale. Elle vient de faire l'objet d'une rénovation avec des appliques textiles</p> <p>Mode et tissus et le Carrefour Européen du Patchwork à SMM sont deux rendez-vous annuels des professionnels du textile, des amateurs de l'art du fil réunis en un espace commercial de plus de 4500 mètres carrés de stands spécialisés regorge de fournitures, de nouvelles idées, de matériaux et présente les dernières tendances et produits du monde du fil. Et pour mettre en pratique les techniques des artistes, rien de mieux que les cours et le séminaire, proposés chaque année par des professeurs de renom. Les 2 halls des exposants (Val Expo 1 et Val Expo 2) se transforment en véritable village du tissu et de la mode avec des allées garnies de stands aussi colorés qu'innovateurs.</p>
Annexes	vide

A-3-4. Etude : Transformer la station des Bagenelles pour s'adapter au changement climatique et aux nouvelles pratiques touristiques	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>La station des Bagenelles offre la plus belle vue sur la vallée et permet la pratique de nombreuses activités de sport-nature : ski d'alpinisme ou de fond, luge, randonnée à raquette, trail, randonnée, VTT, cyclotourisme, etc. mais le changement climatique et les évolutions des pratiques touristiques nécessitent une adaptation des infrastructures.</p> <p>Le changement climatique a déjà conduit à réduire l'enneigement des massifs montagneux, principalement à basse et moyenne altitude comme c'est le cas pour la station des Bagenelles. Dans ce contexte, les situations de faible enneigement sont de plus en plus fréquentes et ceci perturbe les conditions d'exploitation du domaine skiable. La poursuite du réchauffement dans les prochaines décennies continuera à réduire la fiabilité de l'enneigement naturel. La baisse est généralisée, mais les effets sur les conditions d'exploitation des domaines skiables sont variables en fonction des caractéristiques locales (altitude, pente) ...</p> <p>Il importe d'en estimer le plus finement possible ces effets afin d'en tirer les conséquences et d'en tenir compte dans les stratégies d'adaptation pour le territoire et la station des Bagenelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel sera à court et long terme les activités liées directement à la neige ? • Quelles orientations pour l'évolution des activités touristiques au col des Bagenelles ? • Quel sera le prix du confortement des activités 'neige' ? Sur quel périmètre ? Avec quelle pression sur les milieux (notamment ressources en eau mobilisées) ? • Comment aborder des périodes de transition ? <p>Une Fiche Action est prévue pour les travaux, voir fiche B-3-1.</p>
Partenaires	<p>Études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, Région Grand Est, • Clim'Snow (partenariat Météo-France / Inrae / Dianeige) <p>Partenaires techniques : Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg, Club vosgien, la Graine Johé, Ski-club de Sainte-Marie-Aux-Mines.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Europe : Interreg avec INSA. Potentiellement étude si suivie de travaux éligibles à un OS • Région : Crédits massifs à étudier • Collectivité Européenne d'Alsace : Fond d'Innovation territorial potentiel. Ingénierie pouvant participer au groupe projet : CeA direction tourisme et attractivité, ADT. • PNR BV : Si souhait d'en faire un site pilote au niveau du Parc pour l'adaptation des petites stations de moyenne montagne avec accompagnements : expertise, assistance technique, suivi, conseils... Des financements sont envisageables sur les volets les plus expérimentaux de la démarche. Ingénierie : possibilité d'accompagnement à différents niveaux : urba, paysage / biodiversité, accueil / tourisme, gestion des fréquentations / activités pleine nature.

Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude : réalisé par les partenaires
Plan de financement prévisionnel.	En attente de chiffrage
Calendrier	2023 : étude
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale. Cohérence avec l'étude "Stratégie Montagne" de la Collectivité européenne d'Alsace.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude Clim'Snow et de l'étude l'INSA. Fiches actions pour l'adaptation de la station des Bagenelles. Liste des partenaires associés à l'étude.
Conséquence sur la fonction de centralité	Le col des Bagenelles est le premier col de la route des crêtes, un parcours traversant les montagnes vosgiennes et dont le départ est situé au centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines au croisement de la D459 (Rue Clemenceau) et de la D48 (Rue Kroeber Imlin). L'adaptation de la station des Bagenelles au changement climatique et aux nouvelles pratiques de sport-nature doit permettre de maintenir une activité essentielle à la vallée et appuyer la redynamisation du centre-ville, point de passage obligé pour accéder à la station.
Annexes	vide

A-3-5. Etude : Organiser la promotion du Val d'Argent	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	Priorité 1 : 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent Pilotage : Direction Générale avec service communication
Description de l'action	<p>OBJECTIF : UNE NOUVELLE COMMUNICATION POUR UNE VALLÉE AUX QUALITÉS INÉDITES</p> <p>Une nouvelle identité visuelle et une mise en récit du territoire sont à inventer pour valoriser son positionnement en tant que destination touristique ET lieu de vie.</p> <p>Partant des travaux réalisés avec la Manufacture, il nous faut définir le positionnement du territoire (inédit/insolite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● pour que les habitants se reconnaissent dans cette image et en tirent de la fierté d'appartenance ● pour attirer des visiteurs, des habitants, des porteurs de projets, des investisseurs... ● Ce positionnement se traduit ensuite par ● des éléments de langage, à savoir une base sémantique à transmettre à chaque public ● une identité visuelle (logo + charte graphique) ● un code iconographique (constitution d'un fonds photos / illustrations / vidéos) <p>Une fois ces messages élaborés, ils sont à décliner sur les différents vecteurs de communication (réseaux sociaux, site internet, plaquettes OT, signalétique, relations presse...)</p> <p>Vient ensuite la phase d'élaboration de la stratégie de communication puis de plan de communication.</p>
Partenaires	Partenaires financiers : à définir Prestataires de communication : à recruter
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Dépenses prévisionnelles : 30 000 €
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage
Calendrier	Semestre 1 - 2023 : recrutement de prestataires. Fin 2023 : livraison nouvelle identité visuelle
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Liens avec projet Manufacture Grand Est, Axe 4, action 12. À inscrire au PTRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude Création d'une nouvelle identité Mise en récit du territoire : Organisation d'une formation-restitution-transfert
Conséquence sur la fonction de centralité	Une nouvelle manière de voir et de communiquer
Annexes	Vide

A-3-6. Travaux bâtiments publics de la CCVA : Création d'un point d'accueil vélo devant l'office de tourisme	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>La marque nationale Accueil Vélo a pour but d'offrir une désignation unique, simple et lisible des services adaptés aux touristes à vélo le long des itinéraires cyclables et véloroutes et voies vertes structurés. Pour être marqué Accueil Vélo, un établissement comme un Office de tourisme doit être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé. L'établissement doit proposer des services adaptés aux touristes à vélo remplissant les critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo correspondant à son domaine d'activité.</p> <p>La Communauté de Communes souhaite développer la pratique du vélo, y compris le tourisme à vélo. L'office de tourisme est situé à proximité de la fin actuelle de la voie verte départementale n°31 et jouxte l'itinéraire envisagé pour prolonger cette voie verte et traverser Sainte-Marie-Aux-Mines (voir fiche étude n°10 et travaux n°20) et souhaite obtenir le label Accueil vélo. Deux phases de travaux sont prévues.</p> <p>Fiche en lien avec l'action A-1-5 : création d'une Maison du Val d'Argent.</p>
Partenaires	<p>Partenaire technique : Office de Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon date de démarrage des travaux et si respect des critères : AAP FEADER service de base en milieu rural prévu pour 2024. ● Destination France/ADEME : programme développer le vélotourisme, Programme Alvéole+ ● Collectivité Européenne d'Alsace : AMI Tourisme de proximité. Fonds d'Attractivité d'Alsace, en commun avec la fiche A-1-5 : création d'une maison du Val d'Argent. ● PNR BV : Recoupe plusieurs objectifs Charte du Parc (accueil des publics, gestion des flux, tourisme, éco-mobilité...). Pas de financement identifié à ce stade.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	<p>Phase 1 : 7 000 €. 5 arceaux, pied atelier, point d'eau.</p> <p>Phase 2 : non chiffrée. WC extérieur, signalétique (depuis fin VV jusqu'à OT), borne de recharges vélo et voiture, mobilier de repos.</p>
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage.
Calendrier	Travaux : 2023 - 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Liste des aménagements réalisés. Obtention du label.
Conséquence sur la fonction de centralité	Le tourisme à vélo existe dans la vallée (VTT, cols) mais est encore peu développé, or les cyclistes représentent une clientèle potentielle pour les commerces de centre-ville. De plus, les collectivités souhaitent développer leur infrastructure cyclable. Les aménagements en faveur des cyclistes et le label accueil vélo permettent de valoriser la vallée et de contribuer à l'attractivité du centre-ville. L'office de tourisme est situé en secteur ORT.
Annexes	Vide

Orientation 4. Préserver l'environnement et le cadre de vie.

A-4-1. Programme : les nouveaux usages et services de la forêt comme bien commun	
Orientation stratégique	Préserver l'environnement et le cadre de vie
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	1 : prévues en 2023-2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	<p>La forêt est un milieu naturel emblématique de la vallée qui modèle son paysage, accueille la biodiversité et participe à son économie. La Communauté de Communes, la Ville de Sainte-Marie-Aux-Mines, et leurs partenaires, œuvre pour préserver cet écosystème et pour développer le territoire dans les domaines suivants :</p> <p>Éducation à l'arbre et à la forêt</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rénovation du Forestum : nouveau panneau, projet de reconnaissance par l'INRAE sur l'évolution du changement climatique avec l'association des Hommes et des Arbres (SMAM). ● « Dans 1000 communes la forêt fait école », avec la FNCoFor : mise à disposition d'une parcelle (SMAM). ● Participation aux journées internationales de la forêt : balade de sensibilisation à Sainte-Marie-Aux-Mines (SMAM). ● Formation bac pro forêt : convention Lycée-Commune pour réaliser des chantiers écoles en forêt communale (SMAM). ● Formation : projet de création d'un diplôme « Certificat de spécialisation technicien cynégétique » au lycée professionnel (MO : Education nationale), ● Rénovation d'un sentier miniers (MO : ASEPAM, fonds LEADER). ● Animations dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire (CCVA). ● Création d'un parcours pédagogique Faune et Flore à la station des Bagenelles (CCVA). <p>Mise en valeur du patrimoine forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Programme de travaux avec le Plan Avenir Montagne à SMAM, (abris, table-banc ; entretien de chemins, table d'orientation au petit Brezouard) pour améliorer l'accueil touristique (SMAM). ● Sur le massif du Brezouard, dans les forêts communales de SMAM, recherche d'un équilibre entre l'accueil touristique et la préservation de la biodiversité : communication sur Quiétude attitude du Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, soutien à la création d'une zone de préservation de la biodiversité au sommet du Brezouard par le PNR BV en créant des clairières et en déviant le GR5 (SMAM). ● Préservation des arbres en ville à Sainte-Marie-Aux-Mines : diagnostic sanitaire et programme d'intervention pluriannuel (SMAM). ● Réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunal, pour développer la connaissance du territoire et nourrir les projets de développement, dont le futur PLUi (CCVA). <p>Aider la forêt à se renouveler</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renouvellement des baux de chasse (SMAM). ● Participation à l'expérimentation d'enclos avec le PNR pour étudier l'impact des ongulés sauvages sur les prairies de fauches (SMAM). ● Deux plans de relance de l'Etat pour la gestion de parcelles d'épicéa scolyté pour replantation et engrillagement (SMAM). ● "Plan arbre" de la CeA pour l'enrichissement d'une parcelle touché par le dépérissement (SMAM).

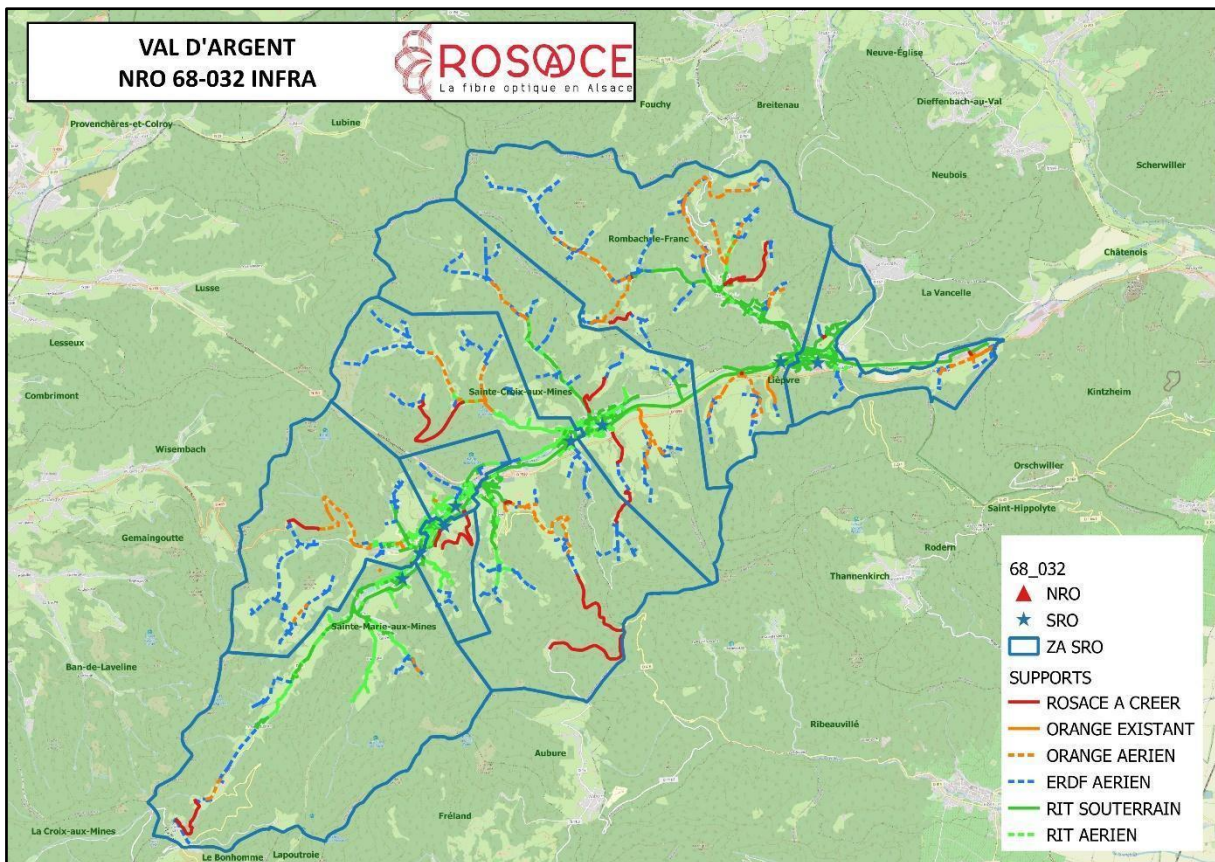
	<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une pépinière intercommunale dans le parc de la villa Burrus (CCVA). <p>Activités et économie forestière</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participation au programme COOPT'ER de l'ADEME avec le Parc naturel régional des ballons des Vosges pour développer une filière courte autour de la matière bois et plus précisément l'emblématique sapin des Vosges (CCVA). ● Développement de l'utilisation du bois-énergie en provenance des forêts communales avec la création ou l'extension de réseau de chaleur (communes). ● Étude de la CDC biodiversité pour valoriser les services écosystémiques de la forêt (SMAM). ● Gestion de la plus grande forêt communale d'Alsace : 2 824 hectares (SMAM). ● Projet de création d'une forêt cinéraire (SMAM). ● Soutien au championnat de France de bûcheronnage sportif (CCVA).
Partenaires	En fonction des projets
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	En cours de chiffrage Atlas de la biodiversité : 145 000 €
Plan de financement prévisionnel.	En cours d'étude. Collectivité européenne d'Alsace : plan arbre, GERPLAN. Etat : plan de relance. Plan Avenir Montagne : fonds européen FEDER via commissariat de massif LEADER (ASEPAM).
Calendrier	2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	En lien avec le programme Manufacture Grand Est, axe 2, action 6. En lien avec le programme Accélérateur de Transition. En lien avec le programme COOPTER.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Éducation à l'arbre et à la forêt : nombre de personnes sensibilisées. Mise en valeur du patrimoine forestier : réalisation de l'annuaire de biodiversité, registre des opérations réalisés (sommier). Aider la forêt à se renouveler : bilan de l'expérimentation du PNR BV. Activités et économie forestière : réalisation de l'étude COOPTER, réalisation des réseaux de chaleur, création de la forêt cinéraire.
Conséquence sur la fonction de centralité	La dimension économique et l'économie du bois a longtemps été la principale vocation. Aujourd'hui la notion de services écosystémiques coopératifs territoriaux s'invite dans la réflexion, au-delà de la structuration de la filière bois, ainsi que les usages « durables », en résonance avec les activités, la préservation de la biodiversité, mais également avec le label « d'acteurs du tourisme durable » reçu par l'Office de tourisme. La prise de conscience de l'importance de faire vivre la forêt et de vivre avec la forêt fédère toute une chaîne d'initiative à solidariser et à combiner, pour honorer ce bien commun, le « vivant », des écoles, des entreprises, de la naissance à l'automne de la vie. L'esprit du « faire « ensemble » et de la coopération s'applique de façon privilégiée à la problématique de la forêt.
Annexes	Vide

B. PRIORITÉS 2 : actions prévues avant 2026

Orientation 1. Redynamiser les centres-villes.

B-1-1. Travaux : Passage du réseau actuel de fibre HFC en réseau FTTH																													
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes.																												
Statut	En projet / validée / engagée																												
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026																												
Maître d'ouvrage	Région Grand Est, déléguée à Rosace (délégation concessive de service public).																												
Description de l'action	<p>Le réseau actuel de la RIT est un réseau HFC (Hybride Fibre Coaxial) qui comptabilise 4969 prises et qui permet aux administrations, entreprises et habitants du Val d'Argent de bénéficier des services « Télévision », « Internet » et « Téléphonie ».</p> <p>La société Rosace a lancé une étude en été 2022 pour réaliser un réseau FTTH (100% fibre) dans les 4 communes du Val d'Argent. Ce réseau FTTH permettrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès au très haut débit des habitations situés loin des centres des communes et non desservis actuellement par le réseau HFC de la RIT, • A plusieurs opérateurs de proposer leurs services, • D'améliorer encore la performance du réseau. <p>L'étude technique menée par Rosace est maintenant finalisée. Rosace a comptabilisé 5 623 prises, avec la pose d'une tête de réseau (NRO) et 8 SRO (Sous-Répartiteur Optique). Rosace a privilégié autant que possible l'utilisation des infrastructures de la RIT.</p> <table border="1" data-bbox="593 1057 1332 1375"> <thead> <tr> <th></th> <th>Prises raccordables</th> <th>Prises isolées</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lièpvre</td> <td>902</td> <td>28</td> <td>930</td> </tr> <tr> <td>Rombach-le-Franc</td> <td>407</td> <td>59</td> <td>466</td> </tr> <tr> <td>Sainte-Croix-Aux-Mines</td> <td>1012</td> <td>93</td> <td>1105</td> </tr> <tr> <td>Sainte-Marie-Aux-Mines</td> <td>2958</td> <td>130</td> <td>3088</td> </tr> <tr> <td>(Vide)</td> <td>34</td> <td></td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>5313</td> <td>310</td> <td>5623</td> </tr> </tbody> </table>		Prises raccordables	Prises isolées	TOTAL	Lièpvre	902	28	930	Rombach-le-Franc	407	59	466	Sainte-Croix-Aux-Mines	1012	93	1105	Sainte-Marie-Aux-Mines	2958	130	3088	(Vide)	34		34	TOTAL	5313	310	5623
	Prises raccordables	Prises isolées	TOTAL																										
Lièpvre	902	28	930																										
Rombach-le-Franc	407	59	466																										
Sainte-Croix-Aux-Mines	1012	93	1105																										
Sainte-Marie-Aux-Mines	2958	130	3088																										
(Vide)	34		34																										
TOTAL	5313	310	5623																										
Partenaires	Partenaires techniques et financiers uniquement : Rosace (concessionnaire de la Région), CCVA (en qualité de propriétaire de l'actuelle régie) BdT : Prêt Secteur Public Local possible																												
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	En cours de chiffrage																												
Plan de financement prévisionnel.	En cours d'élaboration : demandes de cofinancement déposées auprès de la Région Grand Est (dans le cadre des crédits « Massifs ») et de la Collectivité européenne d'Alsace.																												
Calendrier	Etude : en cours Travaux : 2024-2028																												
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale. Politique de Massif des Vosges.																												
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Pourcentage du réseau de la RIT en FTTH. Nombres de prises raccordées.																												

<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>De par son histoire, la majeure partie de la vallée a été rapidement desservie en Internet à Haut Débit grâce à l'infrastructure de la Régie Intercommunale de Télédistribution. L'évolution de la réglementation, la nécessité de toujours améliorer la qualité du service et les besoins croissants en débits pour les particuliers comme pour les professionnels, nécessite des travaux importants sur le réseau. La qualité d'accès à Internet est un des facteurs déterminants pour l'attractivité du territoire.</p>
<p>Annexes</p>	<p>Carte du réseau</p>



Projet de réseau FTTH

B-1-2. Travaux : Création d'un pôle « santé et social »	
Orientation stratégique	Redynamiser les centres-villes.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	Suite de la fiche A-1-7 : étude. Suite à l'étude de programmation pré-opérationnelle, un projet de travaux sera défini en précisant le site choisi et le montage juridique, financier et technique.
Partenaires	Partenaires financiers : ARS Groupe-Projet : Professionnels de la santé dans la vallée, Collectivité Européenne d'Alsace – Centre Médico-Sociale, FEMAGE <ul style="list-style-type: none"> ● Europe : FEDER, Potentiellement étude si suivie de travaux éligibles à un OS ● Etat : Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ● Région Grand Est : Investissement : soutien aux maisons de santé pluriprofessionnelles. ● Collectivité Européenne d'Alsace : Fonds Attractivité Alsace possible en fonction du projet, en lien avec la fiche A-1-7. ● PNR BV : Accompagnement en ingénierie possible en cas de volonté d'éco-rénovation du bâtiment., Valorisation CEE possible ● BdT : Prêt Relance Santé possible.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Aménagement : attente de l'étude pour chiffrage
Plan de financement prévisionnel.	Partenaires financiers : groupement des professionnels de santé, Région Grand Est.
Calendrier	Travaux : avant 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de praticiens installés par types d'activités. Nombre de personnes accueillies par le centre médico-social.
Conséquence sur la fonction de centralité	Le Val d'Argent n'est pas encore en situation de crise, néanmoins plusieurs secteurs de soins sont en tension comme pour les dentistes ou vont le devenir avec le départ à la retraite de médecins généralistes ou spécialistes dans les 5 ans. La réalisation d'une Maison de santé pluri professionnelle doit permettre de rendre plus attractif la pratique de la médecine et attirer de nouveaux praticiens tout en garantissant sur la durée une qualité de soins pour les habitants. L'accueil du centre médico-social en centre-ville doit faciliter l'accès à ce service pour le public. La réalisation d'un équipement dédié à la santé et à l'action sociale doit appuyer la fonction de centralité de Sainte-Marie-Aux-Mines dans la vallée et de générer un flux de personnes en centre-ville. Le site pressenti est situé en secteur ORT.
Annexes	Vide

Orientation 2. S'engager pour la transition écologique.

B-2-1. Travaux : Aménagements cyclables dans les communes	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communes de Sainte-Marie-Aux-Mines, Sainte-Croix-Aux-Mines et de Lièpvre
Description de l'action	<p>Suite de la fiche étude A-2-1.</p> <p>Suite à l'étude, les travaux sont de la compétence des communes qui doivent réaliser leur demande de subventions pour les travaux et recruter les maîtres d'œuvres.</p> <p>La priorité sera la liaison avec la cité scolaire afin de permettre aux élèves de relier leur établissement en vélo de manière sécurisée.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Europe : Etude si suivi de travaux et selon date de démarrage des travaux et si respect des critères : AAP FEADER service de base en milieu rural prévu pour 2024. • Etat / ADEME : AAP Fonds mobilité durable, 50% de l'investissement. • Région Grand Est : Plan vélo. Dispositif de soutien aux aménagements à venir (avril 2023). Exigence d'un plan vélo local adopté et portage de candidature par l'AOM • Collectivité Européenne d'Alsace : Fond d'Attractivité Alsace, à étudier pour les collégiens. Associer le réseau d'ingénierie d'Alsace. • BdT : Mobi Prêt
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Communes : attente de l'étude pour chiffrage
Plan de financement prévisionnel.	Attente de l'étude pour rédiger les marchés de maîtrise d'œuvre.
Calendrier	Travaux : 2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Linéaire d'aménagement cyclable réalisés. Liste des équipements complémentaires réalisés. Suivi du cycloscope de l'ADEME.
Conséquence sur la fonction de centralité	Les aménagements cyclables doivent favoriser le développement de la mobilité douce et la circulation dans les centres bourgs. Ils doivent favoriser une fréquentation de proximité, que ce soit les équipements publics ou les commerces. En apaisant la circulation, ils contribuent également à développer l'attractivité des centres-villes. Enfin, en favorisant l'accès aux établissements scolaires, ils participent à la qualité de l'éducation pour maintenir les familles dans la vallée. Hormis à Lièpvre, l'étude porte sur des tronçons situés en secteurs ORT.
Annexes	Vide

B-2-2. Etude et travaux : Créer une production solaire photovoltaïque en autoconsommation groupée et en mobilisant l'épargne citoyenne.	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>L'objectif est de développer des centrales photovoltaïques en autoconsommation collective. Elles permettent de consommer la production d'une centrale d'une puissance maximale de 3 MW dans un rayon de 2 km (sauf dérogation à 20 km).</p> <p>Ce projet contribue aux objectifs de transition énergétique et du 100% énergie renouvelable en montrant l'exemple en créant des structures coopératives et citoyennes de production d'énergie renouvelable, en collaboration avec des citoyens du territoire désireux d'y investir du temps et de l'argent. Ce projet pourra ainsi être pris en exemple pour démontrer l'intérêt et la faisabilité de projets citoyens d'énergie renouvelable en Alsace.</p> <p>Suite à une mission de Conseiller en Energie Partagé par l'association Alter Alsace Energie, deux sites sont envisageables dans un premier temps afin d'initier une démarche sur l'ensemble du Val d'Argent. Le premier site est la porte d'Alsace et comprendra la toiture du bâtiment qui abrite le restaurant. Le second site pressenti sera les ateliers municipaux. Pour les deux projets, l'étude pour une autoconsommation collective sera réalisée avec les deux options pour chaque entité : patrimoniale et ouverte. Cette autoconsommation collective est dite « patrimoniale » lorsque les participants sont exclusivement la collectivité et les bâtiments dont elle est propriétaire, ou bien « ouverte » lorsque d'autres typologies de participants sont parties prenantes à l'opération (particuliers, entreprises, autres collectivités...).</p> <p>D'autres sites potentiels ont été identifiés mais non étudiés : salle des fêtes de Sainte-Croix-Aux-Mines, cité scolaire, bâtiments industriels...</p> <p>Dans le cadre de l'animation du réseau Les Générateurs (conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques), Alter Alsace Énergies propose un accompagnement au développement de ce projet d'énergie renouvelable en trois phases : une phase d'émergence, une phase de structuration et une phase de suivi.</p>
Partenaires	<p>Partenaires techniques : Alter Alsace Energie, Les tournesols, HHA, Société Industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Collectivité européenne d'Alsace : Fonds innovation territorial (étude), Fonds d'attractivité Alsace (travaux) si porté par la collectivité. ● Région Grand Est : Climaxion. ● PNR BV : Participation au CoPil, Volet financier à affiner en fonction de l'avancée du projet, Valorisation CEE possible ● BdT : A préciser. Co-financement étude.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	<p>Accompagnement : 14 750 €</p> <p>Etude et travaux : 164 000 €</p>

Plan financement prévisionnel.	Accompagnement au projet par Les Générateurs						
		Nbr Jour	Coûts	Recette			
	Phase émergence	9	0	Contribution active au projet par Alter Alsace Energies			
	Phase structuration du projet (hors étude structure)						
	Option autoconsommation collective patrimoniale	8	4 000	Climaxion : à définir. CCVA : 1 400 €			
	Option autoconsommation collective ouverte	17	8 500	Climaxion : à définir. CCVA : 2 975 €			
	Suivi	4.5	2 250	Climaxion : à définir. CCVA : 788 €			
	Création centrale PV	Investisse ment	Dépenses sur 20 ans	Primes et Subventions	Recettes sur 20 ans Facture		Facture énergétique moyenne sur 20 ans
					Vente	Économie	
Consommateur sans PV	0	0	0	0	0	45 104 €/an	
Consommateur - Vente totale	164 000 €	34 576 €	0	230 819 €	0	43 492 €/an	
Consommateur - Injection partielle	164 000 €	117 375 €	36 000 €	0	348 935 €	39 926 €/an	
Calendrier	Etude : avant 2026						
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.						
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude. Liste des parties prenantes à l'étude. Identifications de sites d'installations. Création de la structure de gestion. Puissances installées. Nombre de clients.						
Conséquence sur la fonction de centralité	La hausse du coût de l'énergie a fortement impacté les budgets des entreprises comme des collectivités. La crise climatique incite à produire localement son énergie de manière renouvelable. La création de centrales photovoltaïques, en autoconsommation groupée, permet de développer l'autonomie énergétique localement afin de préserver l'activité économique et de créer une dynamique collective entre entreprises et administrations publiques. Les sites potentiels d'installation des centrales photovoltaïque sont en secteur ORT.						
Annexes	vide						

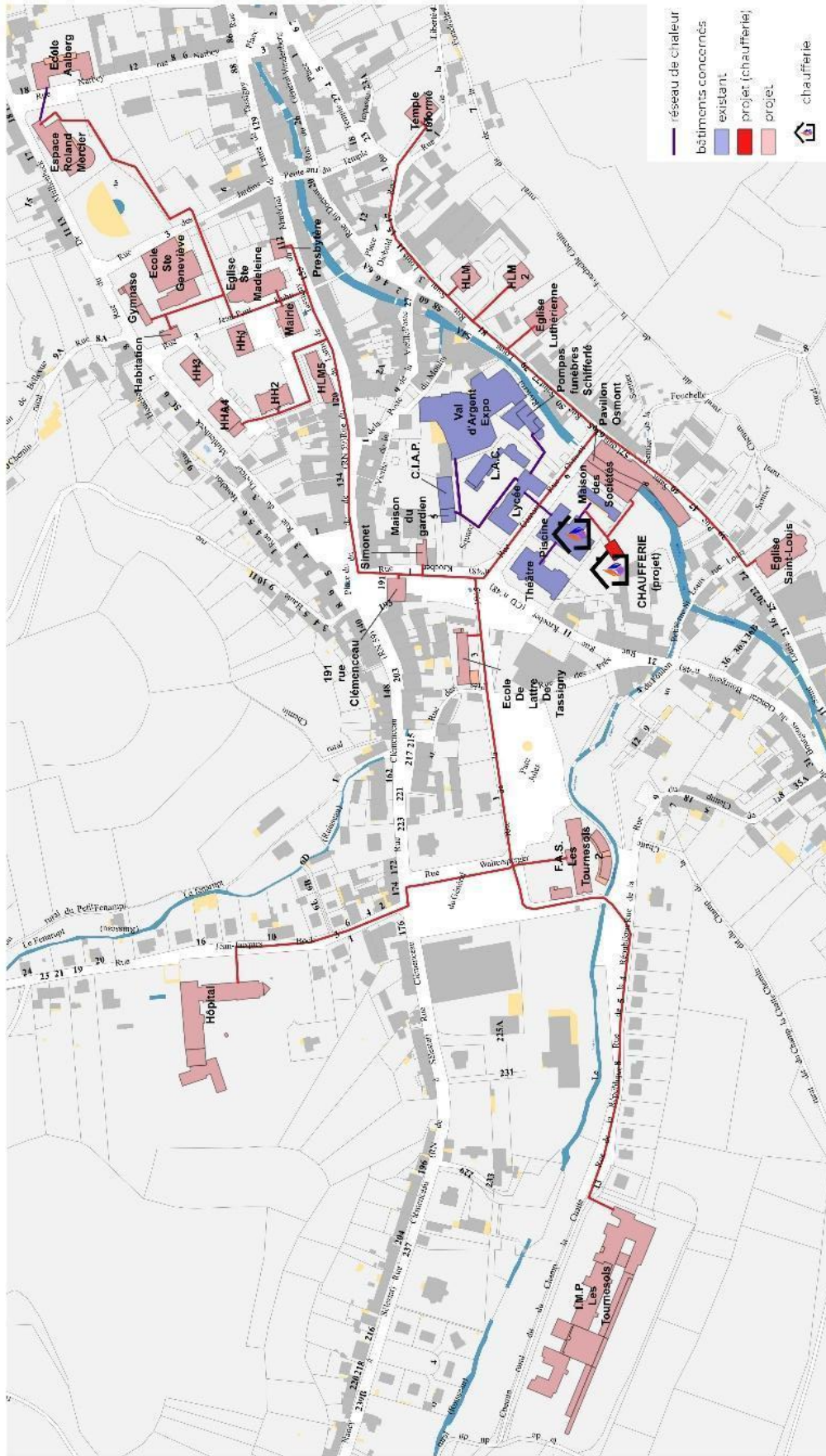
B-2-3. Etude et travaux : Développer les réseaux de chaleur à Sainte-Marie-Aux-Mines, Sainte-Croix-Aux-Mines et Lièpvre	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	Sainte-Croix-Aux-Mines : En projet / validée / engagée Sainte-Marie-Aux-Mines : En projet / validée / engagée Lièpvre : En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communes de Sainte-Marie-Aux-Mines, Sainte-Croix-Aux-Mines et de Lièpvre
Description de l'action	<p>La ville de Sainte-Marie-aux-Mines, Maître d'Ouvrage, souhaite tendre vers l'indépendance énergétique, pour des raisons économiques, mais aussi d'évidentes raisons environnementales de réduction des rejets de gaz à effet de serre. A cet effet, elle entend diversifier ses sources d'énergie pour le chauffage de son parc de bâtiments communaux, mais aussi de celui de grands ensembles immobiliers relevant de la responsabilité d'autres Maîtres d'Ouvrages : Institut les Tournesols, Hôpital Public, logements sociaux (Habitats de Haute-Alsace), et sous conditions, certains logements relevant du parc immobilier privé pourraient être pris en compte également. Elle compte s'appuyer pour cela sur une ressource présente localement et en abondance : le bois énergie. La commune de Sainte-Marie-aux-Mines dispose en effet du plus grand massif forestier haut-rhinois avec quelque 5 000 hectares de forêt, dont l'exploitation est assurée en régie.</p> <p>La commune de Sainte-Croix-aux-Mines à la volonté de créer une chaufferie bois pour alimenter ses bâtiments communaux. A ce jour, la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de Sainte-Croix-aux-Mines est assurée par les énergies fioul, gaz et électrique. Certaines installations sont vieillissantes et la commune souhaite substituer les énergies fossiles utilisées par des énergies renouvelables locales dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie. Sa volonté est de pérenniser ses installations et de maîtriser les coûts associés (maintenance, énergie). Dans le cadre d'une réflexion globale sur ses installations de production de chaleur, la commune souhaite créer une chaufferie bois collective qui alimenterait via un réseau de chaleur les différents bâtiments du site. La chaufferie est construite de toute pièce à l'arrière du terrain de Presbytère, le stockage du combustible se fait dans un silo adjacent à la chaufferie. Les réseaux enterrés contournent les bâtiments et se raccordent aux anciennes chaufferies qui deviennent des nouvelles stations de chaque bâtiment. Deux chaudières de 200 KW sont prévues, chaque chaudière sera dimensionnée pour couvrir 50 % du maximum de puissance appelée, puissance totale chaudières bois : 400 kW</p> <p>La commune de Lièpvre mène une réflexion pour identifier les bâtiments raccordables et les terrains disponibles pour la construction d'une chaufferie.</p>
Partenaires	<p>Partenaires financiers : ADEME, Région Grand Est, Banque des Territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etat / ADEME : Fonds Chaleur (Etude et réalisation) ● Région Grand Est : Climaxion. ● Collectivité européenne d'Alsace : Fonds innovation territorial (étude), Fonds d'attractivité Alsace (travaux). Interroger également Alsace Energie dans le réseau d'ingénierie d'Alsace. ● PNR BV : Participation au CoPil, Volet financier à affiner en fonction de l'avancée du projet, Valorisation CEE possible ● BdT : Intracting à étudier / Prêt Relance Verte.

Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Etude faisabilité Sainte-Marie-Aux-Mines : 50 0000 € Travaux Sainte-Marie-Aux-Mines : attente de l'étude pour chiffrage Travaux Sainte-Croix-Aux-Mines : 1,2 M€ Etude Lièpvre : non chiffré
Plan de financement prévisionnel.	En cours d'étude
Calendrier	Etude Sainte-Marie-Aux-Mines : 2023 Travaux Sainte-Marie-Aux-Mines : avant 2026 Aménagement Sainte-Croix-Aux-Mines : 2023 Lièpvre : avant 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Puissance installée par réseaux. Nombre de bâtiments desservis par réseaux. Liste des organisations clientes des réseaux.
Conséquence sur la fonction de centralité	La hausse du coût de l'énergie a fortement impacté les budgets des entreprises comme des collectivités. La crise climatique incite à produire localement son énergie de manière renouvelable. La création de réseaux de chaleur, utilisant le bois provenant des forêts communales, permet de développer l'autonomie énergétique localement afin de préserver l'activité économique et de créer une dynamique collective entre entreprises et administrations publiques. Hormis à Lièpvre, les sites potentiels d'installation des réseaux de chaleur sont en secteur ORT.
Annexes	Carte des projets de réseau de chaleur bois-énergie.



Réseau de chaleur "Piscine"

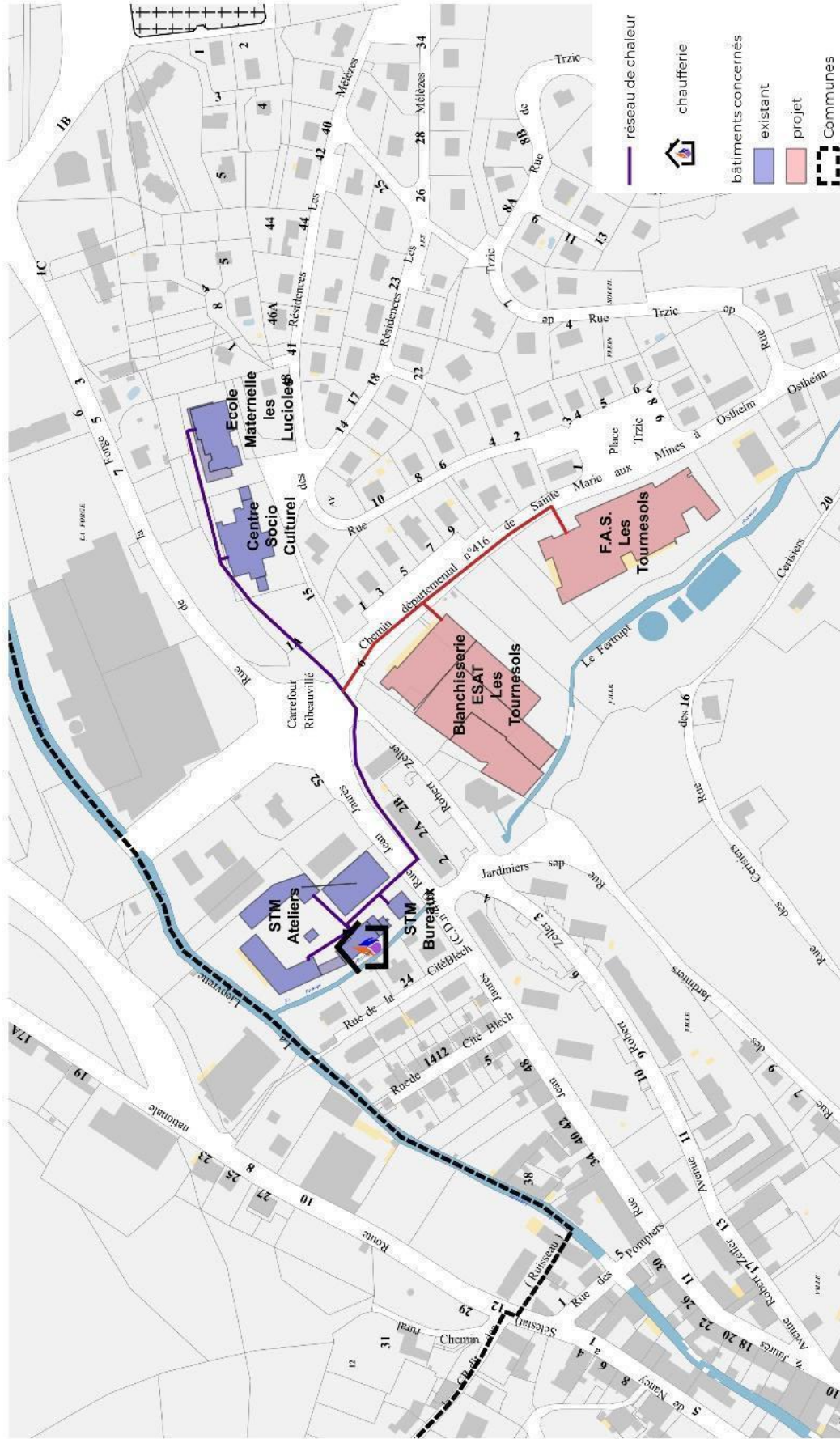
VILLE DE
**Sainte-Marie
aux-Mines**



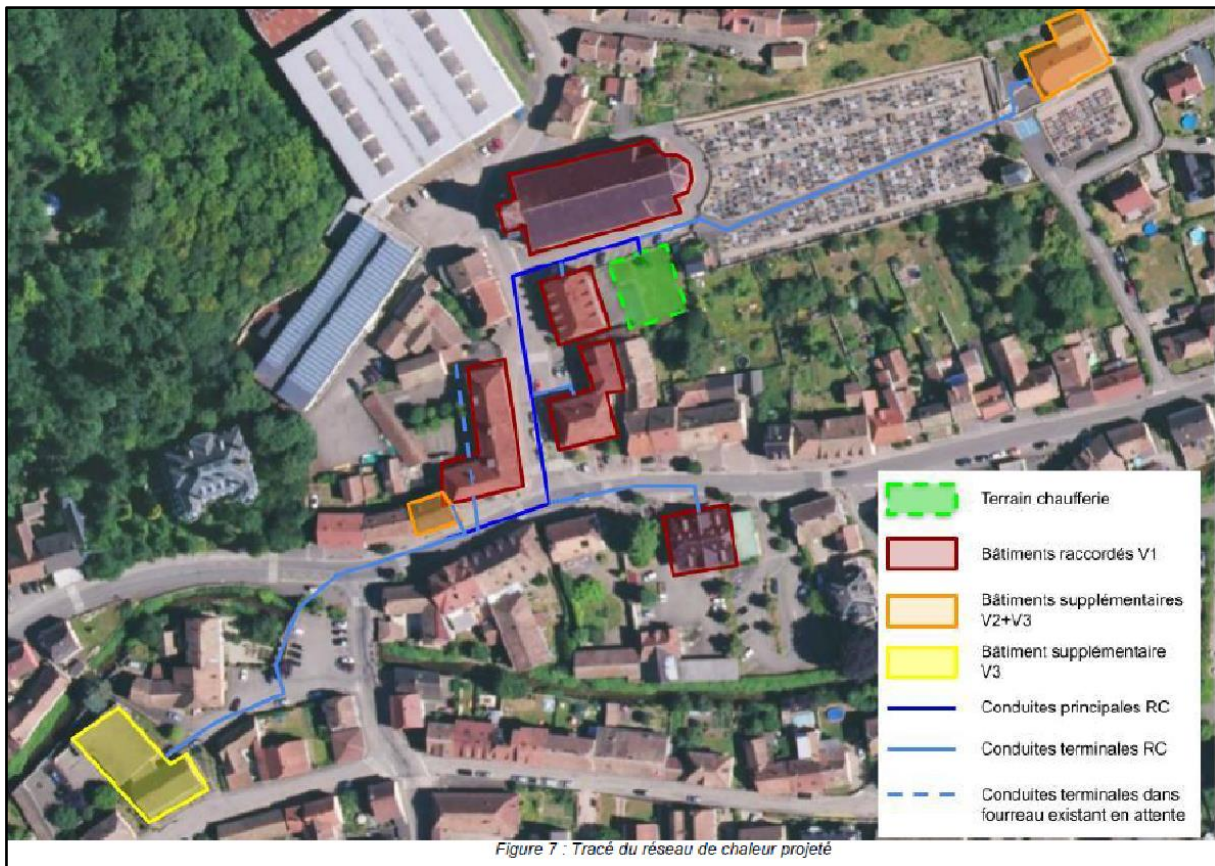
Cadaastre : DGFIP 2022
Autres données : ville de Sainte-Marie-aux-Mines 2022
plan : 09/03/2023 - Georef : CC48 - format A3

Réseau de chaleur "Jaurès"

VILLE DE
Sainte-Marie
aux-Mines



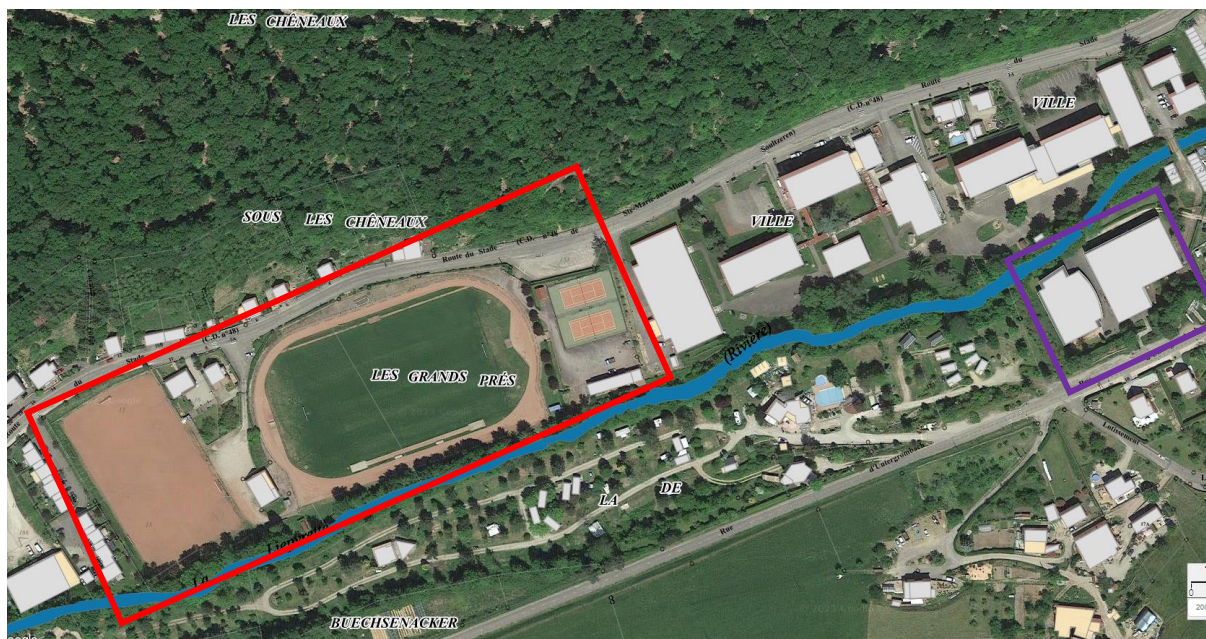
Cadastre : DGFIP 2022
Autres données : Ville de Sainte-Marie-aux-Mines 2022
plan : 25/01/2023 - Georef : CC48 - format A4



Projet de réseau de chaleur à Sainte Croix aux Mines

B-2-4. Travaux Bâtiments publics de la CCVA : rénovation des équipements sportifs de la cité scolaire	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	<p>La pratique du sport est très répandue dans le val d'Argent. La première société sportive remonte à 1869. Une association d'athlétisme est fondée en 1904 et un club de foot en 1910. Les équipements sont maintenant très vieillissants et nécessitent d'importants travaux de rénovation. Les équipements entourent la cité scolaire et sont utilisés par les élèves.</p> <p>Liste de travaux à entreprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Piste d'athlétisme (dépend de la CCVA) : à remodeler et installer un éclairage LED, pb de drainage. ● Terrain de foot stabilisé vieillissant (dépend de la CCVA) : utilisé actuellement pour les entraînements et doit être remodelé. ● Terrain de foot en herbe (dépend de la ville de Sainte-Marie-Aux-Mines) : doit être reconditionné, remplacer l'éclairage pour installer des LED. ● Gymnase/COSEC/Vestiaire : rénovation énergétique, mise en accessibilité, mise en sécurité
Partenaires	<p>Partenaire technique : Cité scolaire, Office de la Culture, de la Jeunesse et du Sport.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon surface de plancher à rénover Climaxion ou FEDER pour rénovation avec ambition énergétique ● Etat : DETR, Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, Agence National du Sport 2023 : PLAN 5000 TERRAINS DE SPORT ● Région : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif, Selon ambition du projet : dispositifs sports ou centralités ● CeA : Fonds Attractivité Alsace possible en fonction du projet. ● BdT : Préciser la nature des travaux. Edu Prêt ?
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	En attente de chiffrage
Plan de financement prévisionnel.	En attente de chiffrage
Calendrier	Etude : après 2024 Travaux : avant 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PÉTR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Gain énergétique des bâtiments après travaux. Liste des événements annuels. Fréquentation des équipements par la cité scolaire.

Conséquence sur la fonction de centralité	La vallée perd régulièrement des habitants et la qualité des services publics est l'un des facteurs d'attractivité. Les équipements sportifs de la cité scolaire contribuent à la qualité de l'éducation et donc au maintien ou à l'accueil des familles. Ce sont des équipements publics permettant des activités sportives dans la vallée et contribuant aux fonctions de centralité de Sainte-Marie-Aux-Mines. Ils sont situés en secteur ORT.
Annexes	Plan de situation



Plan de situation des équipements sportifs autour de la cité scolaire : terrain (en rouge) et bâtiments (en violet).

B-2-5. Rénovation Bâtiments publics de la CCVA : Villa Burrus, médiathèque et tissuthèque	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent.
Description de l'action	<p>La Villa Burrus date de 1932 et la médiathèque est aménagée en 2004 mais n'a pas connu depuis de rénovations importantes.</p> <p>Le Pôle culture de la Communauté de Communes est basé à la Villa. il comprends :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La médiathèque est dédiée à la recherche documentaire, à la formation continue, à la culture et aux loisirs. • Le service Archives et Patrimoine assure la programmation des actions Pays d'Art et d'Histoire comprenant l'animation d'ateliers pédagogiques, l'organisation et l'animation des visites découvertes, et la participation au développement culturel du territoire. La tissuthèque est hébergée dans les sous-sols, spécialement aménagés pour la conservation des archives. • Le service LABS (laboratoire de création) a pour vocation de réaffirmer sa qualité de référent en matière de numérique sur le territoire : Lab informatique, Lab Image, FabLab, muni d'un espace de production 3D, Lab Audiovisuel et Lab Ressources. <p>Le projet consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une rénovation énergétique du bâtiment en tenant compte de son architecture • Réaménager le site pour s'adapter aux besoins actuels des visiteurs et de la tissuthèque
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Europe : Selon surface de plancher à rénover Climaxion ou FEDER pour rénovation avec ambition énergétique + selon date de démarrage des travaux et si respect des critères => AAP FEADER service de base en milieu rural prévu pour 2024. • Etat. Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux • Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif. Selon l'ambition du projet : soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité. • Collectivité européenne d'Alsace : Fonds Attractivité Alsace possible en fonction du projet. Potentiellement : Plan patrimoine emblématique d'Alsace. • PNR BV : Valorisation CEE possible. • BdT : Intracting. Prêt GPI-Ambre ou Prêt Secteur Public Local
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Travaux d'économies d'énergie : 934 000 €, dont 660 000 € liés aux actions sur la thermie. Source : audit énergétique simple, IMAE, avril 2022.
Plan de financement prévisionnel.	Aides financières : CEE, Prime Oktave collectivité, Rénovation globale
Calendrier	Travaux : avant 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Gain énergétique après travaux. Nombre d'événement annuel organisé. Nombre d'abonnés à la médiathèque.

<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>La vallée perd régulièrement des habitants et la qualité des services publics est l'un des facteurs d'attractivité. La médiathèque est un équipement structurant de la vallée dans le domaine culturel, il est régulièrement utilisé pour des événements publics. Face à la hausse du coût de l'énergie, le bâtiment a besoin d'importants travaux permettant de baisser la consommation d'énergie. Cet équipement public contribue à la redynamisation du centre-ville de Sainte-Croix-Aux-Mines. Il est situé en secteur ORT.</p>
<p>Annexes</p>	<p>Vide</p>

B-2-6. Travaux bâtiments publics : Rénovation des écoles de Lièpvre et Sainte-Croix-Aux-Mines													
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.												
Statut	En projet / validée / engagée												
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026												
Maître d'ouvrage	Communes de Sainte-Croix-Aux-Mines et de Lièpvre												
Description de l'action	<p>Lièpvre Rénovation de l'école primaire : rénovation énergétique de l'école élémentaire Rénovation de l'école maternelle : travaux en 2 phases</p> <p>Sainte-Croix-Aux-Mines Rénovation globale de la maternelle, notamment sur le plan énergétique, en lien avec la future société citoyenne de rénovation. Consommation actuelle : 52 000 kWh/an.</p>												
Partenaires	<p>Partenaires financiers : future société citoyenne de rénovation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon surface de plancher à rénover Climaxion ou FEDER pour rénovation avec ambition énergétique ● Etat : Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ● Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif. ● PNR BV : Valorisation CEE possible ● BdT : Intracting, Edu Prêt 												
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	<p>Lièpvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rénovation de l'école primaire : rénovation énergétique de l'école élémentaire ● Rénovation de l'école maternelle : travaux en 2 phases ● Phase 1 : Travaux de mise aux normes électrique et rénovation énergétique par changement de fenêtres et faux-plafond et luminaires, peinture, Remplacement de toutes les fenêtres ● Phase 2 : amélioration confort oculaire, isolation phonique, travaux électricité, volets roulants <p>Sainte-Croix-Aux-Mines : en attente de chiffrage</p>												
Plan de financement prévisionnel.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Travaux</th> <th>Coût total € HT</th> <th>Aides</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lièpvre primaire (2021)</td> <td>145 870 €</td> <td>DETR 30% : 43 761 €</td> </tr> <tr> <td>Lièpvre Maternelle phase 1 (2022)</td> <td>59 097 €</td> <td>DETR 40% : 23 638 €</td> </tr> <tr> <td>Lièpvre Maternelle phase 2 (2023)</td> <td>85 000 €</td> <td>DETR 30%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Sainte-Croix-Aux-Mines : en cours d'étude</p>	Travaux	Coût total € HT	Aides	Lièpvre primaire (2021)	145 870 €	DETR 30% : 43 761 €	Lièpvre Maternelle phase 1 (2022)	59 097 €	DETR 40% : 23 638 €	Lièpvre Maternelle phase 2 (2023)	85 000 €	DETR 30%
Travaux	Coût total € HT	Aides											
Lièpvre primaire (2021)	145 870 €	DETR 30% : 43 761 €											
Lièpvre Maternelle phase 1 (2022)	59 097 €	DETR 40% : 23 638 €											
Lièpvre Maternelle phase 2 (2023)	85 000 €	DETR 30%											
Calendrier	<p>Lièpvre : avant 2026 Sainte-Croix-Aux-Mines : avant 2026</p>												
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Actions déjà inscrites au PTRTE du PETR Sélestat Alsace centrale. Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.</p>												
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Performance énergétique des bâtiments après travaux. Nombre d'enfants inscrits.</p>												

Conséquence sur la fonction de centralité	La vallée perd régulièrement des habitants et les écoles constituent un lieu de socialisation pour les familles des villages. Les travaux doivent permettre d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de diminuer la consommation d'énergie. Située en centre-ville, la rénovation de ces équipements publics doit participer à la redynamisation des centres-villes et participer à l'attractivité pour de nouvelles familles. L'école de Sainte-Croix-Aux-Mines est située en secteur ORT.
Annexes	vide

B-2-7. Travaux bâtiments publics : rénovation globale de la salle des fêtes de Sainte-Croix-Aux-Mines.	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communes de Sainte-Croix-Aux-Mines
Description de l'action	<p>La salle des fêtes de Sainte Croix aux Mines est un ancien équipement sportif reconverti. Elle accueille de nombreux évènements publics ou privés de la commune mais aussi de la vallée : locaux temporaires de l'école primaire lors des travaux en 2019, centre de vaccination en 2020 et 2021, etc.</p> <p>Situé à proximité immédiate du centre-ville, bordant la voie verte et disposant d'un grand parking, l'équipement est bien situé et bien desservi.</p> <p>Le bâtiment est vieillissant et a besoin d'une rénovation globale. Il pourrait intégrer notamment le bois dans la rénovation (en isolant ou en en bois d'œuvre) et les énergies renouvelables, par exemple avec un raccordement au futur réseau de chaleur et à la production photovoltaïque en toiture, par exemple avec la future coopérative d'autoconsommation groupée.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon surface de plancher à rénover Climaxion ou FEDER pour rénovation avec ambition énergétique ● Etat. Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ● Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif. Selon l'ambition du projet : soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité. ● Collectivité européenne d'Alsace : Fonds Attractivité Alsace possible en fonction du projet. ● PNR BV : Valorisation CEE possible. ● BdT : Intracting. Prêt GPI-Ambre ou Prêt Secteur Public Local
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Travaux : 1 161 810 € dont 116 150 € pour isolation extérieure, 127 500 € pose de panneaux photovoltaïques Mission de base Maîtrise d'œuvre : 98 753 €
Plan de financement prévisionnel.	En cours d'étude
Calendrier	Travaux : avant 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Gain énergétique après travaux. Puissance photovoltaïque installée. Proportion d'énergies d'origine renouvelable consommée par le bâtiment. Nombre de manifestations accueillies dans le bâtiment par an.
Conséquence sur la fonction de centralité	La vallée perd régulièrement des habitants et la qualité des services publics est l'un des facteurs d'attractivité. La salle des fêtes contribue à la qualité du cadre de vie et est régulièrement utilisé pour des événements publics ou privés, peu d'autres salles permettant d'accueillir ce type d'évènement mais la salle vieillit et à besoin d'un important rajeunissement ainsi que de travaux permettant de baisser la consommation d'énergie. Cet équipement public contribue à la redynamisation du centre-ville de Sainte-Croix-Aux-Mines. Il est situé en secteur ORT.
Annexes	Vide

B-2-8. Travaux Bâtiments publics : rénovation de la mairie et de l'éclairage public de Sainte-Marie-Aux-Mines	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	<p>Mise en accessibilité PMR et réaménagement des bureaux de la mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines. Le projet consiste à rénover le bâtiment de bureau vétuste de manière à améliorer sa consommation énergétique, rendre les espaces de bureaux adaptés aux usages et de les mettre aux normes.</p> <p>Un projet de rénovation globale du parc d'éclairage public de la ville de Sainte-Marie-Aux-Mines est nécessaire pour des raisons évidentes d'économies d'énergies, mais surtout afin de respecter les nouvelles normes d'éclairage urbain et environnementale. Certaines zones sont devenues obsolètes de par leurs vétustés mais surtout car certaines ampoules ne sont ou ne seront plus commercialisées. L'opération devrait se faire en trois tranches :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacement des ampoules 125w iodure métallique, 2. Remplacement des boules ne correspondant plus à la norme du décret 2018 sur la pollution lumineuse, 3. Passage à la LED pour le reste des luminaires et installation d'une télégestion afin de programmer des abaissements de puissance à volonté.
Partenaires	<p>Maîtrise d'œuvre cours des Services Techniques : BEREST Maîtrise d'ouvrage Mairie : AME Architecture</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Selon surface de plancher à rénover Climaxion ou FEDER pour rénovation avec ambition énergétique ● Etat : Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux et Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ● Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif pour les bâtiments. ● PNR BV : Valorisation CEE possible. Sur volet éclairage public : accompagnement technique sous couvert Trame noire, Valorisation CEE complémentaire possible ● BdT : Intracting. Prêt GPI-Ambre ou Prêt Secteur Public Local
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Mairie : 190 336.50 € (22 000 prévu en 2023) Éclairage public : 250 000 € (50 000 prévu en 2023)
Plan de financement prévisionnel.	En cours d'étude
Calendrier	Mairie : avant 2026 Éclairage public : réalisation à 50% avant 2026, 50% avant 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Performance énergétique de la mairie après travaux. Mise en accessibilité de la mairie. Adaptation de la mairie aux besoins. Nombre de points lumineux modifiés. Gain énergétique réalisé sur l'éclairage public.

B-2-9. Travaux Bâtiments publics : Rénovation de la piscine à Sainte-Marie-Aux-Mines.	
Orientation stratégique	S'engager pour la transition écologique.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Commune de Sainte-Marie-Aux-Mines
Description de l'action	<p>L'objectif est :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre aux normes accessibilité le bâtiment ● Réaliser une rénovation énergétique du bâtiment et du bassin ● Rénover les salles d'activités <p>Etude la possibilité d'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Etat : Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux. DRAC Grand Est, Conservation Régionale des Monuments Historiques et UDAP 68 : accompagnement en ingénierie. ● Région Grand Est : Climaxion si rénovation énergétique respecte critères du dispositif. Si travaux de restauration importants du clos et du couvert : préservation et de restauration du patrimoine non protégé ou inscrit aux Monuments Historiques. Selon l'ambition du projet : dispositifs sports ou centralités. ● Collectivité européenne d'Alsace : Fonds Attractivité Alsace. Potentiellement : Plan patrimoine emblématique d'Alsace. ● PNR BV : Valorisation CEE possible ● BdT : Prêt GPI-Ambre ou Prêt Secteur Public Local
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Travaux d'économies d'énergies : 370 000 €
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage
Calendrier	Avant 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale Lien avec le programme Accélérateur de Transition de la Communauté de Communes avec l'ADEME et la Région Grand Est.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Gain énergétique après travaux. Proportion d'énergies d'origine renouvelable consommée par le bâtiment. Fréquentation de la piscine.
Conséquence sur la fonction de centralité	La vallée perd régulièrement des habitants et la qualité des services publics est l'un des facteurs d'attractivité. Les équipements sportifs tels qu'une piscine publique contribuent à la qualité du cadre de vie et donc au maintien ou à l'accueil des familles. Cet équipement public contribue aux fonctions de centralité de Sainte-Marie-Aux-Mines. Il est situé en secteur ORT.
Annexes	vide

Orientation 3. Valoriser le territoire.

B-3-1. Travaux : transformer la station des Bagenelles	
Orientation stratégique	Valoriser le territoire
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>Fais suite à la fiche A-3-4 pour l'étude.</p> <p>Suite à l'étude, des propositions seront faites pour l'aménagement et l'organisation des activités aux Bagenelles.</p> <p>Exemple de pistes d'actions possibles : sécurité des circulations entre le parking et le massif du Brézouard, rénovation du bâtiment d'hébergement de la Communauté de Communes, accueil de nouvelles activités nature comme la sylvothérapie, balade thématique accompagnée sur le thème de la nature, réflexion sur l'avenir de la restauration au col, accueil de camping-car, adaptation du téléski et des dameuses, observation astronomique au Haycot, avenir du bâtiment communal géré par les Amis de la Nature, gestion de la mobilité pour l'accès à la station (type navette des crêtes), valorisation du point de départ de la route des crêtes au centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines, coordination des offices de tourisme autour du col des Bagenelles, harmonisation de la signalétique sur le massif avec la CeA, création d'un lieu d'accueil (petite restauration, regroupement pour départ d'activités encadrées, vente de produits locaux...), etc.</p>
Partenaires	<p>Partenaires techniques : Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg, Club vosgien, la Graine Johé, Sainte-Marie-Aux-Mines, station du Lac Blanc, Offices de tourisme, Parc naturel régional...</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Europe : Potentiellement étude si suivie de travaux éligibles à un OS ● Etat. Fonds Vert Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ● Région : Crédits massifs à étudier ● Collectivité Européenne d'Alsace : Fond d'attractivité Alsace. ● PNR BV : Accompagnement technique possible. Pas de financement travaux, sauf si mesures conservatoires de la flore envisagées (déplaquage/replaquage, réensemencement, évitement de stations florales...).
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Aménagement : attente de l'étude pour chiffrage
Plan de financement prévisionnel.	En cours de chiffrage
Calendrier	Travaux : avant 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale. Cohérence avec l'étude "Stratégie Montagne" de la Collectivité européenne d'Alsace.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Liste des aménagements réalisés Adaptation au changement climatique des usages.

Conséquence sur la fonction de centralité	Le col des Bagenelles est le premier col de la route des crêtes, un parcours traversant les montagnes vosgiennes et dont le départ est situé au centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines au croisement de la D459 (Rue Clemenceau) et de la D48 (Rue Kroeber Imlin). L'adaptation de la station des Bagenelles au changement climatique et aux nouvelles pratiques de sport-nature doit permettre de maintenir une activité essentielle à la vallée et appuyer la redynamisation du centre-ville, point de passage obligé pour accéder à la station.
Annexes	Vide

Orientation 4. Préserver l'environnement et le cadre de vie.

B-4-1. Etude et travaux : Aménager le parc de la villa BURRUS	
Orientation stratégique	Préserver l'environnement et le cadre de vie.
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	2 : prévues en 2025-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Val d'Argent
Description de l'action	<p>La villa Burrus est un équipement intercommunal situé au milieu d'un parc paysager qui accueillent des événements publics en extérieur toute l'année dont certains espaces sont gérés en partie par l'association Un jardin passionnément. Le parc a été planté dans les années 1930 et aménagé à l'anglaise avec la réalisation d'un pont, d'une serre en bois et d'une gloriette.</p> <p>Il est composé</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un sous-bois qui domine la Lièpvrette, • d'un jardin des aromatiques et des plantes médicinales datant de 2003, • d'un jardin du patchwork aménagé en 2006 et à mettre en relation avec la naissance du mouvement Amish à Sainte-Marie-Aux-Mines en 1693, • d'un potager créé en 2008 sur un ancien terrain de tennis, • d'une roseraie inaugurée en 2009 • d'un jardin des zones humides de 7 ares autour d'une mare creusée en 2012. • d'une physalis, architecture végétale de 24 m de diamètres, réalisée lors d'un chantier international en 2013. • Des aires de jeux complètent ces équipements. <p>Un projet de rénovation du parc est en réflexion et à pour but de rénover les cheminements piétons, refaire la signalétique notamment des végétaux, réhabiliter le petit bâti (ponts, passerelles, gloriette, niche en pierre, serre), installer une pépinière à destination des forêts communales, etc.</p>
Partenaires	<p>Partenaire technique : Association Un jardin passionnément, DRAC/UDAP 68 Architecte des Bâtiments de France Partenaire financier : Fondation du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Europe : serre de la Villa déjà financée par le FEADER. Etude si suivi de travaux et selon date de démarrage des travaux et si respect des critères : AAP FEADER service de base en milieu rural prévu pour 2024 • Etat : Fonds Vert Axe 2, Renaturation des villes et des villages • Région : Cadre de vie si respect des critères • Collectivité européenne d'Alsace : à étudier en fonction du projet. • PNR BV: Ingénierie avec participation aux COPIL / COTECH, Conseils techniques et actions de sensibilisation (animation, visites de site, réunions d'information). Financement possible à étudier au cas par cas, par exemple en cas d'aménagements démonstrateurs (potager pédagogique, verger conservatoire, flore locale...) ou d'animation spécifique.
Dépenses prévisionnelles (€ HT)	En attente de chiffrage
Plan de financement prévisionnel.	<p>Rénovation des cheminements : prévu dans le cadre de la mise en accessibilité par les services techniques.</p> <p>Rénovation de la serre : prévu par l'association Un jardin passionnément avec un financement FEADER.</p> <p>Refaire la signalétique : prévu par la direction Culture avec une résidence artistique.</p> <p>Pépinière : prévu par le service Espaces naturels de la CCVA.</p>
Calendrier	Travaux accessibilité : 2023-2024

	Rénovation de la serre : 2023 Autre : avant 2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	A inscrire au PTRTE du PETR Sélestat Alsace Centrale
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Définition d'un programme d'aménagement. Liste des travaux réalisés.
Conséquence sur la fonction de centralité	La médiathèque et les bureaux de la communauté de communes sont situés dans le parc. Ce dernier est également un lieu de promenade pour les habitants de Sainte-Croix-Aux-Mines et accueillent de nombreuses manifestations de plein air tout au long de l'année. L'aménagement du parc contribue à l'attractivité de la vallée et au renforcement de l'attractivité du centre-ville de Sainte-Croix-Aux-Mines. Le parc est situé en secteur ORT.
Annexes	Vide